**UNIVERSITE KASDI MERBAH – OUARGLA**

**Faculté Des Lettres Et Sciences Humaines**

**Département Des Langues Etrangères**

N° d'ordre : ……
N° série : ……..

**Mémoire**

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de

**MAGISTER**

Spécialité : Français

Option : Langue et transposition didactique

**Par : Djelloul GOUAOUA**

***Thème***

# ENJEUX DIDACTIQUES DU MANUEL DE FRANÇAIS DE 2AS POUR UNE CONTRIBUTION A L'EVALUATION DES CONTENUS

Soutenu publiquement le : 25 / 11 / 2006

**Devant le jury composé de :**

| | | |
|---|---|---|
| M. Samir ABDELHAMID | M. Conférences, Univ. Batna | Président |
| M. Foudil DAHOU | M. Conférences, Univ. Ouargla | Rapporteur |
| M. Abdelouahab DAKHIA | M. Conférences, Univ. Biskra | Examinateur |
| M. Bachir BENSALAH | M. Conférences, Univ. Batna | Examinateur |
| M. Saïd KHADRAOUI | M. Conférences, Univ. Biskra | Examinateur |

# Table des matières

**Dédicace** 03

**Remerciement** 05

**Résumé** 08

**Abstract** 11

**ملخص** 13

**Introduction** 15

**PREMIERE PARTIE**

**REPENSER LES AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES**

**Chapitre 1 : De l'utilité de la réhabilitation des auxiliaires pédagogiques et didactiques.**

I.1.1 : *L'utilité des auxiliaires pédagogiques et didactiques dans l'opération de l'enseignement /apprentissage du FLE, et la nécessité de les repenser.……* 28

I.1.2 : *Repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques : une nécessité en vue de leur conception actuelle, et ses retombées sur l'opération de l'enseignement /apprentissage du FLE.…… ..* 34

I.1.3 : *Repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques : nécessité des réformes sur les contenus.……..* 39

**Chapitre 2 : Réforme du système éducatif algérien : fortune du manuel scolaire.**

I.2.1 *Les réformes entreprises sur les auxiliaires pédagogiques et didactiques, émanent-elles toujours d'une reconsidération sincère et sérieuse ?.....* 45

I.2.2 *Repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques : quelle perception chez les enseignants ?.....* 50

I.2.3 *Les auxiliaires pédagogiques et didactiques, ont-ils vraiment été repensés ?.....* 54

**Chapitre 3 : Politique linguistique et apprentissage du FLE en Algérie.**

I.3.1 *De l'avenir de l'apprentissage du français dans la réalité politique actuelle de son apprentissage.……..* 62

I.3.2 *Est-il nécessaire que la politique actuelle de l'apprentissage du français doive changer ?.....* 66

I.3.3 *Les perspectives du changement de la politique de l'apprentissage du français….* 70

**DEUXIEME PARTIE**

**DE LA RELECTURE DE L'EVALUATION SCOLAIRE AUX ENJEUX DIDACTIQUES DU MANUEL DE LANGUE**

**Chapitre 1 : De la légitimité de l'évaluation.**

II.1.1 *L'évaluation : un concept en dérive*…….. 77
II.1.2 *Typologie de l'évaluation : les nomenclatures réinterrogées*…….. 81
II.1.3 *Praxis algérienne de l'évaluation*…….. 85
**Chapitre 2 : De la nécessité de revisiter les contenus.**

II.2.1 *Les contenus : une notion à revisiter*…… 93
II.2.2 *Transposition didactique : une schématisation des contenus*…….. 97
II.2.3 *Les contenus : pou un partenariat en interaction*…….. 100
**Chapitre 3 : Des enjeux didactiques du manuel de langue.**

II.3.1 *Des attentes didactiques du manuel de langue*…….... 104
II.3.2 *Les perspectives de la réalisation des attentes du manuel de langue*…….. 107
II.3.3 *Des enjeux didactiques du manuel de langue*…….. 110

**Conclusion** 115

**Bibliographie** 126

# DEDICACE

À la mémoire de mon père !!! qui sans ses sacrifices, que même en rassemblant les mots de toutes les langues, je ne pourrai les décrire ; des sacrifices qui ont fait de moi ce que je suis ; à Celui dont le souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs et nos esprits, celui que l'on n'oubliera jamais, moi et ma famille … (Que Dieu Le Tout Puissant le pardonne et l'accepte dans son vaste paradis, **Amen**) ; à ma très chère mère (que Dieu nous la garde et nous la protège), à mes très chères sœurs et leurs maris, à mon petit neveu Abdelhamid, ma petite nièce Amina et ma très petite nièce Nada ; à ma future femme ; à toute ma famille ; à tous mes amis, je dédie ce travail dont la modestie ne peut et ne doit être niée !

# REMERCIEMENT

Je tiens à remercier, essentiellement, le Docteur Foudil DAHOU. Ainsi que le Docteur Abdelouahab DAKHIA pour leurs encouragements et leurs orientations qui m'ont été très utiles au cours de l'élaboration de ce travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère et profonde gratitude.

## RESUME

L’enseignement/apprentissage des langues vivantes étrangères constitue aujourd’hui une priorité pour tous les systèmes éducatifs sans exception - l'immensité des moyens débloqués à l'investissement dans ce secteur le confirme amplement. Cet intérêt n'émane naturellement pas du néant, leur faculté de vecteur de progrès socio-économique ne peut être occultée; la réalité l'approuve. Toutefois, un choix de la langue à laquelle on doit le plus s'intéresser s'impose. Les critères de sélection peuvent être variés : historiques, culturels, religieux, politiques, économiques, géographiques… En Algérie, à titre d'exemple, personne ne peut nier que le français, et pour presque toutes les raisons citées, est la langue vivante étrangère la plus maîtrisée dans le pays, ce qui doit faire d'elle une proie à ne pas lâcher ; un tel atout, sachant bien l'exploiter, ne peut se révéler que forcément avantageux, et sa négligence peut avoir des conséquences désagréables. Ce qui doit, normalement, réussir ailleurs, ne l'est pas pour nous. Cela, en dépit de tous les facteurs de réussite, disant certaine, qui l'entourent. Cette situation problème ne peut pas être sans cause ; effectivement, tant que l'enseignement de la langue française demeurera l'otage de la politique actuelle qui le régit, effectuer des changements sur le contenu du manuel scolaire de français persistera sans effet attendu. De là, on restera privés de profits auxquels on a tellement besoin. Notre avenir en dépend. Faire des concessions qui ne doivent pas être fatales pour nos valeurs culturelles et humaines et à des fins

purement pragmatiques, peut constituer une solution pour ce problème dont la résolution est nécessaire au décollage du pays.

**Mots-clés :**

auxiliaires pédagogiques et didactiques ; manuel de français ; réforme du système éducatif ; politique linguistique et apprentissage du FLE en Algérie ; notion d'évaluation ; revisiter les contenus ; enjeux didactiques du manuel de français

## ABSTRACT

Foreign languages teaching/learning constitutes a priority for all educational systems without exception. This has been firmly confirmed by the immensity of the means designed for investment in this field. The interest in foreign languages teaching/learning doesn't come from nothing, in fact, their faculty of transmition of the socio-economic evolution can't be denied. Reality has proved it; however, the choice of the language which interests us imposes it self. Selection criteria can be varied: historical, cultural, religious, political, economic, geographical… For instance, in Algeria none can deny, for the reasons already cited, the reality that French is most mastered foreign language. This fact if appropriately exploited will inevitably lead to positive out come. Whatever succeeds elsewhere does not necessarily succeed here, despite the availability all factors of success. This problem evidently has its causes, the fact that, the teaching of French language remains dependant upon the actual guiding policy, we will continue to be deprived of the profits that we immensely need in the future.

ملخص

# ملخص

ما من شك في أن تدريس اللغات الحية الأجنبية يمثل اليوم أولوية عاجلة بالنسبة لكل النظم التربوية بلا استثناء – الموارد الضخمة المخصصة للاستثمار في هذا القطاع لا يمكنها إلا أن تؤكد هذا الطرح، وما من شك أيضا في أن هذا الاهتمام لا ينبع منطقيا من العدم، فقدرتهم كناقل للرقي الاجتماعي والاقتصادي لا يمكن تجاهلها أو إخفاؤها، الواقع يؤكد ذلك. غير أن اختيار اللغة التي يجب أن تحظى بالاهتمام الأكبر يفرض نفسه. أما بالنسبة لشروط هذا التصنيف فهي متعددة: تاريخية، ثقافية، دينية، سياسية، اقتصادية، جغرافية... في الجزائر، على سبيل المثال، لا يمكن لأحد أن ينفي لأسباب تم ذكرها آنفا، أن الفرنسية هي أول اللغات الحية الأجنبية في البلاد من حيث رواجها وتحكم متكلميها بها. فرصة كهذه، إذا عرفنا كيف نستغلها، لا يمكن أن تكون قطعا إلا مفيدة جدا. ما يمكنه النجاح في مكان آخر لا يعرف نفس الشيء عندنا، هذا بالرغم من كل عوامل النجاح القوية المتوفرة. هذه الوضعية لا يمكن أن تكون دون أسباب، بالطبع مادام تعليم اللغة الفرنسية رهينة للسياسة الحالية التي تحكمه، سنبقى محرومين من منافع نحن في أشد الحاجة لها. مستقبلنا مرهون بها.

- 13 -

# INTRODUCTION

S'il est très difficile d'entreprendre un travail de recherche à caractère académique, au point d'hésiter longuement avant de décider de son orientation - *vu ce qu'elle peut impliquer comme conséquences plus ou moins immédiates sur notre devenir personnel au plan de la recherche scientifique* -, il est également important de se donner suffisamment de motivation et d'intérêt pour choisir un thème et de trancher en faveur d'un sujet à même de nous ouvrir les voies de l'initiation méthodologique. Aussi, faire un *mauvais* choix ou choisir sans bien réfléchir, sans bien calculer les avantages et les inconvénients de ce même choix peut-il avoir des effets néfastes tant sur le travail que l'on doit réaliser que sur notre propre état psychique.

La pression devient d'autant plus grande quand on doit faire un choix concernant un sujet que l'on considère comme essentiel parce qu'étroitement lié à notre pratique professionnelle ; une pratique que l'on doit remettre en question afin d'en redécouvrir le bien-fondé. Il est vrai par ailleurs que la contrainte du cadre institutionnel pèse lourdement sur notre liberté d'initiative, allant jusqu'à compromettre l'équilibre psychique sous-tendant nos représentations personnelles de l'acte d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère déclarée en situation d'échec scolaire.

Or, pour éviter un tel échec ou délaisser un travail qui nous aura tant coûté, il convient de préparer rationnellement notre démarche d'intervention. A ce titre, seule une longue réflexion sur les concepts théoriques et un choix posé des notions opératoires comme outils méthodologiques, peuvent mener à la réussite tout en assurant un gain de temps appréciable en terme de planification de notre action. L'occasion n'est pas toujours donnée de refaire un travail qui n'a pas connu le succès. Ce qui signifie que l'attention la plus grande est exigée pour effectuer cette sélection dont les résultats peuvent être critiques.

Il est généralement *facile* de se lancer dans un projet, mais il est autrement et toujours plus délicat de le terminer. Nombreux sont les projets qui ne connaissent pas de fin. On les commence et, souvent très tôt, on les quitte faute de persévérance. La distance qui sépare l'amorce de l'aboutissement doit être couverte par *ces moyens* qu'on a dit nécessaires pour atteindre notre cible. Nous pouvons résumer ces outils de travail dans : l'enthousiasme, l'intérêt, la motivation, la connaissance et l'expérience.

Nul ne peut nier l'importance, voire *l'obligation d'enthousiasme, de l'intérêt et de la motivation* dans l'engagement pris quant à la réalisation effective d'un projet, car l'absence même de l'un de ces trois facteurs primordiaux peut perturber, allant même jusqu'à empêcher la réussite du travail entamé. Les recherches et l'expérience ont démontré que l'on accomplit toujours mieux ce que

l'on *aime faire* ; ce par quoi en fait on est motivé, car suscitant notre plein investissement mental et physique.

*Néanmoins*, la nécessité de tenir compte de cette triade et de l'envisager comme dynamique ; nous rappelle qu'il est tout aussi capital de les appuyer et de les renforcer par deux autres éléments encore plus indispensables : *la connaissance* et *l'expérience vécue*.

Le couronnement dans tout travail *requiert l'alliance* du quintuple avancé, et l'absence de l'une de ses composantes peut mettre l'avenir de l'œuvre ébauchée *en péril*. Si l'on a besoin de motivation, d'enthousiasme et d'intérêt pour démarrer un projet ; il est *nécessaire*, *obligatoire* même, de s'armer autant de *la connaissance* et de *l'expérience* pour mener *à bien* ce projet amorcé ; car si les trois premières plongent dans la volonté, *primordiale* à toute activité, laquelle volonté, si elle ne bénéficie pas de l'assistance des deux dernières, elle connaîtra *l'insuccès*.

*Seule*, *la combinaison* de tous les facteurs formulés *assurera* l'accès à la fin visée. Tout travail est *l'alliage* de moral et de matériel. L'un *complète* l'autre, l'un a *besoin* de l'autre pour *garantir* son efficacité et son efficience. Le matériel (connaissance et expérience) est *insuffisant* sans l'appui *substantiel* du moral (motivation, enthousiasme et intérêt), et ce qui est pour le premier, il l'est pareillement pour le second. Le succès *réside* dans leur *apport* et leur *contribution tous*.

*Par ailleurs*, la nature du thème choisi ne pourra-t-elle pas *exiger* l'entrée en scène d'autres données, essentiellement *morales*, *indispensables* également pour *un choix sûr*, *le bon déroulement* et *la prouesse* du travail envisagé ? Souvent, *la conjonction* de tous les agents énoncés *ne suffit pas* pour aboutir au terme, avec *performance*, d'une tâche ; *surtout quand il s'agit d'une abstraction comme celle élue*.

Approcher un sujet *d'une telle envergure*, que le manuel scolaire algérien, et *au plus haut* point celui de français, son utilité, son influence et ses retombées, qui peuvent être *fatales*, sur l'opération d'enseignement/apprentissage n'est pas une besogne que l'on peut *estimer facilement accessible*. Un objet aussi *délicat*, aussi *complexe* et aussi *compliqué*, comme celui-là, ne nécessite pas seulement, en plus des conditions citées, des perceptions nécessaires dans le domaine pour le traiter, mais, autant, *énormément* de courage et *suffisamment* d'audace *très* demandés pour aborder une pareille question.

*Il est clair*, et doit l'être *normalement*, que le manuel scolaire *n'est pas* un livre comme le reste des livres : « *Ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles d'une science, d'une technique, et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaires.* »[1] Lesquels programmes *dépendent directement* de la politique générale de l'Etat. Ils ne sont *aucunement* neutre et découlent de *la vision* que le système politique a pour l'Ecole et son produit: « *Le système éducatif a pour mission*

[1] LE PETIT ROBERT 1, DICTIONNAIRE alphabétique et analogique DE LA LANGUE FRANCAISE.

*de développer la personnalité des enfants et des citoyens et leur préparation à la vie active, de faire acquérir les connaissances générales scientifiques et technologiques, de répondre aux aspirations populaires de justice et de progrès et d'assurer l'éveil des consciences à l'amour de la patrie.* »[2]. L'Ecole est *partout politisée*. Ce qui rend l'approche de ce point (le manuel scolaire) et sa critique *un tabou* parmi d'autres *dangereux* à tenter.

*Seulement*, et comme il est connu que pour toute règle existe une exception, il *faut admettre* l'idée que les tabous *doivent* de même être brisés *lorsqu'il l'est vital*. Car, fermer les yeux devant une réalité *trop apparente* pour que l'on ne la voie pas ; faire le sourd devant des appels de détresse *trop forts* pour que l'on ne les entende pas, *ne fera qu'empirer la situation et causer l'irréparable*.

Et si un manuel scolaire a *certainement* peiné plus que les autres en Algérie, c'est *assurément* celui de *la langue française*. Après une période d'épanouissement et de rendement qu'il a connu - *de la période de l'après-guerre (juste après l'indépendance), étape durant laquelle fut reconduit le manuel scolaire hérité de l'école française pendant la colonisation jusqu'à celle de son algérianisation, phase pendant laquelle des efforts considérables ont été déployés pour élaborer un manuel scolaire purement algérien* -[3], le *glas* a commencé à sonner annonçant *la fin* d'une ère *d'éclat* et *de performance* pour cette langue dans notre pays, laissant la place à celle *du recul - il est influent de noter qu'il s'agit là de*

[2] Algérie, Rapport National sur le Développement de l'Education, 47e session de la conférence international de l'éducation, Genève, 8 – 11 septembre 2004, www.google.com.
[3] -www.meducation.edu.dz/français/ cndp/nafida/nafida52/fra/.

*l'apprentissage du français au sein de l'école, de sa bonne maîtrise à l'oral autant qu'à l'écrit, et non de son usage quotidien et sa compréhension à son extérieur*. Car, « *selon un sondage réalisé au mois d'avril 2000 par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et/ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus* . »[4]

Le dernier, *vrai*, cantonnement régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 a délié les liens du français *quasi complètement* avec sa culture, un critère dont *l'omission* peut entraîner des dommages *irascibles* à raccommoder, surtout quand il s'agit de l'inculcation d'une langue à l'instar du français. Une langue que même ses usagers naturels *avouent* sa difficulté ; Colette, le célèbre écrivain français, qui devient présidente de l'Académie Goncourt a dit : « *C'est une langue bien difficile que le français. A peine écrit-on depuis quarante-cinq ans qu'on commence à s'apercevoir*. »[5].

La dite loi définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement du FLE - *avec cette loi, le français passe au statut de langue étrangère* - : « *Le français définit comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement*

[4] Le français dans le monde, Novembre - décembre 2003, N° 330, éd. CLE International, www.google.com.
[5] Les plus belles citations de COLETTE SIDONIE GABRIELLE –www.dicocitations.com-.

*des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.* »[6], un objectif qui pouvait aussi bien être atteint tout en gardant les liens du français avec son patrimoine culturel suivant l'avis de maints pédagogues (du pays) qui pensent que son Algérianisation et sa technicisation *n'arracheront pas l'Ecole à son anachronisme*, et ne mènera pas *forcément* à aboutir au but perçu par cette même législation. Au-delà de quelques années *d'expériences*, les renouvellements décidés s'appliquent à part entière et à travers tout le territoire national à partir de l'année scolaire 1980 - 1981 ; une démarche qui *déclenche* un processus de repli *non seulement* pour le professorat du français, mais en plus pour le fonctionnement de l'Ecole *toute entière*.

Et *le système éducatif qui a longtemps été cité en exemple dans les pays anciennement colonisés et contribuait à maintenir le sentiment d'appartenance nationale*[7], *ne remplissait plus le rôle* que l'on lui assignait et ne répondait plus aux aspirations de *ses concepteurs*. Le passage du français en langue étrangère ne *signifiait* en aucun cas, pour bon nombre d'observateurs et spécialistes, *la substitution* des supports authentiques revenants à des auteurs natifs de renommée par d'autres *même de qualité*. Et si l'une des cibles des remaniements entrepris était de rendre l'instruction *plus facile* aux élèves, l'*inverse* s'est produit ; elle est devenue plus difficile encore à assimiler. L'ancien livre de français de 2ème année secondaire - *car un nouveau livre existe depuis l'année dernière et il est attendu qu'un autre vienne à remplacer l'actuel l'année prochaine afin de*

[6] Ibid[4].
[7] Algérie, Fiche pays, Rubrique "Education", Collection Microsoft Encarta 2006. http://www.geocities.com/macosmet/algerie4.html.

*répondre aux dernières refontes engagées depuis septembre 2003* -, à titre d'exemple, comprend des textes dont l'anicroche *surpasse* largement le stade des apprenants pour *rejoindre* celui de leurs enseignants ; la personne qui est sensée les saisir pour par la suite les rendre accessible à ses disciples, se trouve souvent, elle-même, *coincée* devant sa *subtilité* proportionnellement grande. *Qu'est-il alors de l'efficacité d'un écrit pareil ?*

*Tout* pousse à penser que la récente restructuration de l'Ecole algérienne (appliquée à partir de septembre 2003) *tend* à *redonner* à la langue française une place *privilégiée* qu'elle avait autrefois. *Mais en revanche* et en ce qui concerne le cycle secondaire, il semble bien que la politique gérant sa pédagogie *n'a pas bougé d'un bout* ; la *forte* tendance à l'Algérianiser et à la techniser *sévit* toujours.

L'utilité des auxiliaires pédagogiques et didactiques dans l'opération d'enseignement/apprentissage est *hors de toute discussion*. Et en dépit du saut technologique et technique *extraordinaire*, l'outil pédagogique et didactique *écrit* continue *constamment* à garder la position *décisive* qu'il a acquise depuis sa naissance, il y a plus de 30 décennies. Et il est certain aussi que son influence est *corrélative* ; sa valeur devient plus grande, par exemple, *dans notre cas* de pays en voie de développement manquant de procédés pouvant le compenser, ou au moins le soutenir.

L'Ecole *doit changer* pour concorder avec ce qui se déroule autour. Dès lors, repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques pour cadrer ces changements est *évidemment nécessaire*. Un effort qui

*n'est nullement sans risque*, notamment si ces modifications *ne sont pas à l'origine d'une méditation approfondie et rationnelle* qui ne doit pas *omettre* le respect de la réalité, principalement, socioculturelle de l'apprenant et de son enseignant ; une telle inattention *mènera* fatalement à leur revers. *L'expérience l'a toujours prouvé*.

*Depuis plus de 30 ans* l'on n'a cessé de porter des retouches, des rectifications, des infléchissements au contenu du manuel scolaire algérien *dans sa globalité* ; des entreprises qui, malgré, tous les moyens débloqués, finissent toutes *au fiasco*. *Faute de quoi ?* Les responsables restent *désorientés*. Pourtant, le témoin le plus modeste peut distinguer la cause ; *se donner tant de mal et de peine, sacrifier* un temps et des ressources financières *extrêmement précieux* à traduire des programmes *étrangers à notre vérité* ne conduira pas *à coup sûr* à déraciner l'Ecole de *la situation problématique* qu'elle vit actuellement.

*Certes*, les auxiliaires pédagogiques et didactiques ont besoin d'être repensés, *mais* si les conclusions espérées doivent être prometteuses, cette réflexion doit se faire *dans le respect* de l'évidence de la société et ses vertus - *tout en prenant en considération les particularités propre à chaque discipline enseignée ; les langues étrangères, par exemple, ont la spécificité de les apprendre, correctement, dans leur contexte culturel, tout en adaptant, bien sûr, ce dernier au nôtre* - ; l'adaptation des stratégies empruntées est d'autre part envisageable.

Et *tout* effort n'opérant pas dans ce sens *ne fera qu'amplifier les ennuis* d'une institution dont *le pouvoir* ne date pas juste d'aujourd'hui ; Hugo, qui n'est plus à présenter, a dit *il y a plus d'un siècle*: « *Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne. Quatre-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne ne sont jamais allés à l'école une fois, et ne savent pas lire, et signent d'une croix. C'est dans cette ombre-là qu'ils ont trouvé le crime. L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme. Où rampe la raison, l'honnêteté périt.* »[8]

**Notre travail se divise en deux grandes parties :**

I- Nous tenterons, dans cette première partie, de jeter un coup d'œil sur l'état du contenu des auxiliaires pédagogiques et didactiques de français, sur l'utilité et la nécessité de leur réhabilitation, sur la sincérité et le sérieux de cette reconsidération, sur la perception de ces changements chez les enseignants, essayer de voir également si ces outils indispensables ont été vraiment repensés, sur l'avenir de l'apprentissage du français dans la réalité de la politique linguistique actuelle, sa révision et les perspectives de sa rénovation.

II- Dans la deuxième partie, on passera de la notion d'évaluation, sa conception, sa typologie et la praxis algérienne de cette opération pédagogique aux enjeux didactiques du manuel de langue et les chances de réalisation des attentes de cet instrument éducatif dont l'importance n'est plus à présenter.

[8] Victor HUGO / 1802-1885 / Les Quatre vents de l'esprit, I, 24 / 1881**,** www.google.com.

**L'objectif de notre recherche :**

"*Le choix d'une thèse ne relève pas de la conviction intime, mais de l'efficacité argumentative.*" Nier le facteur professionnel dans le choix du thème de ce mémoire n'est pas une idée que l'on peut faire passer facilement dans notre cas. Voir que des efforts considérables ne mènent à rien mérite un grand arrêt ; la situation doit changer. Les innombrables dégâts causés par les malaises de l'Ecole doivent être stoppés, le pays a suffisamment souffert. L'élément purement scientifique ne peut aussi être ignoré ; ce sujet vaut bien d'être traité. Sa grande importance le lui doit.

### I-1-1- L'utilité des auxiliaires pédagogiques et didactiques dans l'opération de l'enseignement / apprentissage du FLE, et la nécessité de les repenser.

Dans le manque presque *total*, pour le moment présent, de moyens pouvant *compenser* l'absence ou *seconder* les auxiliaires pédagogiques et didactiques, la présence de ces derniers devient plus que *nécessaire autant pour l'apprenant que pour son enseignant*. Le métier d'enseigner, l'un des métiers des plus anciens qui existent, est un métier très délicat qui exige, naturellement, des connaissances et des compétences *considérables* dans la mesure où les résultats sollicités doivent être lucratifs. L'importance de ces appuis de travail, hautement, *nécessaires* dans notre contexte ne facilitent pas seulement d'une part la tâche de l'apprenant mais de l'autre celle de son enseignant. Car, l'existence d'une entremise lui permettant de mieux assimiler les programmes institués pour une meilleure application est *pleinement appréciée*. Cette assistance ne doit pas se suffire au seul guide du programme qu'on lui propose, mais elle doit le dépasser en mettant à sa disposition tout ce qui est susceptible de le mettre en contact avec tout ce qui concerne l'activité qu'il accomplit de près ou de loin. La nécessité devient *plus que forte pour l'apprenant*. Presque tout ce dont il a besoin pour toute une année scolaire se trouve dans le manuel qu'on met entre ses mains. *De ce fait*, l'absence de cet instrument professoral

*indispensable*, officiellement *obligatoire*, peut rendre extrêmement *difficile* le processus d'enseignement/apprentissage.

Il est *alors tout à fait fondé* d'assurer que l'une des nombreuses causes, et peut-être la plus *notable* de toutes, *coupable* de *la dégradation* de l'état de l'école, de la situation *critique* dans laquelle elle se trouve en ce moment réside dans *l'élaboration* de ces assesseurs très capitaux. Une exécution, *le plus souvent*, *inadéquate*, *inadaptée* ou *éloignée* de la réalité sociale, culturelle, compétente (…) des deux partenaires du contrat éducatif : l'apprenant et son enseignant.

Une mission d'une telle *ampleur* doit être logiquement conférée à des individus dont la qualification est *prouvée*, des *spécialistes* dans le domaine. Car, le fait d'être enseignant ou d'avoir enseigné, même si l'expérience est *marquante*, *ne signifie pas l'aptitude* à assumer cette *grande* responsabilité ; c'est une fonction très *compliquée* et très *complexe* où se croisent plusieurs sciences et disciplines, telles la sociologie, la psychologie, la pédagogie, la didactique… Un effort *ne devant pas ignorer*, évidemment, les valeurs socioculturelles du pays. Les conséquences d'une telle action peuvent être *dévastatrices*.

L'Algérie dont la détermination était immense après le recouvrement de sa souveraineté nationale de mettre fin à « *un lourd héritage colonial de plus de 85% de taux d'analphabétisme, d'un pourcentage de scolarisation très faible, d'un système scolaire élitiste et déconnecté par rapport à la réalité sociale et culturelle du pays, des distorsions*

*importantes ville/campagne et une inégalité flagrante dans la répartition par sexe des* scolarisés »[9], d'une exorbitante pauvreté en termes d'infrastructures d'instruction touchant tous les cycles a *su* relever le défi, et elle n'eut besoin que d'un temps record pour réaliser, de pareil, des succès record.

Et consciente que son autonomie ne pourra être intégrale qu'à partir de *la nationalisation - les enseignements doivent se faire dans la langue du pays, les programmes institués doivent être locaux, ni reconduits ni empruntés de l'extérieur* - de l'Ecole, il fallait concevoir son *propre* manuel scolaire pour le substituer à celui recueilli de la période coloniale. L'Ecole ne pouvait être, à la fois, algérienne et française. Et comme il a été signalé ailleurs dans ce projet que le manuel scolaire n'était pas un écrit pareil aux autres ; *son contenu vise à forger les citoyens futurs en leur inculquant une personnalité observant les valeurs de la Nation, ses intérêts vitaux et sa vision du monde* : « *Le système éducatif se fixe comme objectif d'inculquer aux jeunes les principes de justice et d'égalité entre les citoyens et les peuples et les amener à combattre toute forme de discrimination, de dispenser une éducation qui favorise la compréhension et la coopération entre les peuples pour la paix universelle et l'entente des nations, de développer une éducation en accord avec les droits de l'homme et ses libertés fondamentales.* »[10], « *Afin que l'école puisse remplir les missions qui lui ont été assignées, elle doit, incontestablement, intégrer dans ses*

[9] Conseil National Economique et Social, Rapport, Apprentissage et Formation Professionnelle ou les Transmissions du Savoir, Rencontre Internationale des Conseils Economiques et Sociaux, Caracas 1997, www.google.com.
[10] Ibid[2].

*programmes les valeurs liées à l'identité nationale (Histoire, religion, langues).* »[9], des efforts énormes, engagés juste après l'indépendance, aboutissent à la naissance du premier manuel scolaire *purement* algérien.

L'utilité des auxiliaires pédagogiques et didactiques est *indubitable*. *Par conséquent*, leur *reconsidération continuelle* afin de répondre aux *exigences* du moment et faire face aux *transformations* d'un monde qui meut à la vitesse de la lumière est de même *tangible*.

*Cependant*, il est *primordial* de *confirmer* ce qui a été mentionné en sus ; *toute* révision de leur contenu *doit nécessairement se conformer* à *l'évidence humaine et matérielle* du pays et les *attributs typiques* à chaque discipline initiée. *La négligence* d'un tel fait peut s'avérer *périlleuse* pour le rôle que peut jouer un régime de *l'importance* de l'Ecole, avec tout ce qu'elle est en mesure d'avoir comme *influence* sur *le vécu* de la société et *son évolution* diversifiée.

Les langues étrangères, à titre d'exemple, ont leur particularité, une propriété qui ne relève pas uniquement du fait de *l'impératif* de leur professorat dans leur idiome et non pas par l'intermédiaire d'un autre - *une stratégie appliquée dans certains pays* -, mais ainsi que, à l'instar de ce qui est pratiqué *partout dans le monde*, leur éducation à travers *leur culture* ; l'expérience *prouve* que la non observation de ce point

[9] Le cadre général de référence du système éducatif, Le plan d'action de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif, www.google.com.

*crucial* mène *formellement à l'échec*. Et l'exemple du français en l'Algérie en est l'image *la plus illustre* de *la faillite* de la tentative de l'étude d'une langue en l'*essouchant* à sa conjoncture culturelle. Comment se fait-il qu'après 132 ans de colonialisme français, subséquemment des recherches qui évaluent que « *l'Algérie est le deuxième pays francophone au monde, le tiers de la population, soit environ 10 millions de personnes pratiquent le français* »[10], il (le français) *achoppe* à l'Ecole, l'élève trouve de *grandes* difficultés à l'apprendre, et ses résultats à ses épreuves ne cessent de révéler des reculs *alarmants* qui *risquent* de mettre *en écueil* les horizons de son apprentissage dans la métropole. Et comme *témoin immédiat*, il est tout à fait *corroboré* de citer que d'une année à l'autre les rendements des étudiants en français ne stoppent de *régresser*. Bien que des expédients colossaux fussent exploités dans le but *d'adapter* le français à la nature nationale - l'*Algérianiser* et le *techniciser*-, il est clair qu'autant doit être dépensé en guise de *repenser* ses auxiliaires pédagogiques et didactiques ; les précédentes révisions n'ont apporté que des *préjudices* qu'il est *requis* d'y remédier en vue de *préserver* un rôle qu'a joué cette langue, et qu'elle peut encore continuer à le faire en tant que *véhicule savant* et *scientifique* dont *le besoin* est *fort grand*.

*Personne* ne peut ignorer *le bon droit* des mesures prises à l'égard de l'enseignement du français en Algérie. *Quoique* des *concessions* soient *salutaires*, principalement, si l'amélioration *du vécu* de la collectivité en *dépendait*. L'Ecole est *son centre* de perfectionnement.

[10] La lettre, BIEF, BUREAU INTERNATIONAL de l'ÉDITION FRANCAISE, www.google.com.

Les dernières mutations annoncées sur la composition des auxiliaires pédagogiques et didactiques du FLE déclarent *la réfection* des défauts subis jusque-là et *restituer* au français *sa maîtrise* par l'apprenant algérien. *Néanmoins*, pour ce qui se rapporte au secondaire, et se *référant* au contenu du nouveau manuel de français de 1ère année secondaire, il apparaît que la politique de l'Algérianisation et la technisation de cette langue *continue toujours*.

## I- 1-2 Repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques : une nécessité en vue de leur conception actuelle, et ses retombées sur l'opération de l'enseignement / apprentissage du FLE.

Il est *trop irrécusable* que deux ne peuvent *diverger* sur le fait que *la globalité* des réformes entreprises, jusqu'à présent, sur le contenu des auxiliaires pédagogiques et didactiques n'ont mené qu'*à plus d'atteintes* au système éducatif, et *particulièrement* à l'apprentissage des langues étrangères, et *plus particulièrement encore* à celui de *la langue française*. Et *la déperdition scolaire* qu'on ignorait auparavant, ou dont *la faiblesse* la rendait presque invisible, devient aujourd'hui *vigoureusement menaçante* au point de *compromettre le devenir* de l'Ecole et sa charge *fort influente* ; à son intérieur se conçoit *le citoyen consciencieux* qui assurera *l'évolution droite* de la société. D'après des statistiques *récentes*, « *deux élèves sur trois ont échoué dans leurs études dans ce pays qui s'enorgueillit d'avoir 70% de jeunes pour une population de plus de 30.000.000 d'habitants. Un petit calcul approximatif donne à l'échec le chiffre effarant de 14.000.000 sur les 21.000.000 de jeunes Algériens* »[13]. Un pareil résultat ne peut être qualifié que de *catastrophique*.

*De là*, le *simple* participant à l'acte d'éducation, voire l'observateur le *plus modeste* de ce processus qu'on peut désigner de *très alambiqué* et

[13] " La Tribune Online ", http://www.latribune-online.com/.

*très sophistiqué ne pouvait être privé du droit de clamer l'inefficacité*, allant jusqu'à dire *l'inutilité* des outils éducatifs et instructifs mis à la disposition des protagonistes de cette action *fondamentale* qu'est l'enseignement/apprentissage dans *leur conception actuelle*. Selon la même source des données antécédentes, *il y a deux ans,* « *36%, seulement, des candidats ont obtenu le BEF qui donne accès au lycée. Dans ces conditions, de plus en plus de jeunes quittent l'école pour aller travailler ; il y aurait déjà 1.300.000 enfants au travail dont 700.000 filles. C'est le développement économique du pays qui est* menacé »[14].

Il était de la sorte *ostentatoire* qu'ils devaient être *repensés*, et *toute* tergiversation ou lenteur dans la prise des décisions qu'il faut prendre, *tant que le temps le permet*, sera *décidément périlleuse*.

*En revanche*, il est peut-être *utile* d'aviser que *depuis plus de 20 ans* l'on a cessé de les revoir *sans que cela ne lègue le moindre signe de réussite*. *Alors*, il devient clair que la clé du problème *ne réside point* dans cet agissement, mais dans *sa nature* et dans *la manière d'oeuvrer*.

*Toute* intention d'amélioration et *toute* correction projetées sur leur teneur *doivent être à la base d'une attention qui prendra en considération les facteurs de son succès, le respect des valeurs distinctives du pays, et des singularités exclusives à chaque domaine appris ; l'insuccès est établi l'occurrence contraire*. Ce qui peut

[14] Ibid[13].

*expliquer* l'incidence négative de *toutes* les dernières tentatives d'amendement exécutées sur des éléments de travail dont l'utilité *n'est plus à attester*. *Nul* ne peut *dénier* « *cette vérité générale* » ; « *Le manuel scolaire offre, en effet, en apparence tous les éléments nécessaires à la construction des savoirs. Il pourrait donc remplacer le professeur puisqu'il contient non seulement le savoir mais aussi son élaboration et même la vérification de son appropriation.* »[15].

Le réexamen préludé en septembre 2003 *se prétend* garant de durer, et de *mettre fin* à des malaises scolaires qui ont *suffisamment* persisté suivant *l'unanimité*. *Par ailleurs*, il est *à craindre* qu'il connaisse le sort de ses antérieurs, *le slogan* était *identique*. Il n'est encore qu'à son stade *expérimental* ; ses auteurs réclament le bout de ce niveau pour le juger. *Conformément* à l'avis *de nombreux* concernés par l'opération de formation/étude, le nouveau programme *n'est guère défectueux dans sa plénitude* ; il est, de plus, *prometteur* de conclusion rentable, *à condition* de parvenir à l'appliquer *évidemment*. *Tout* projet *n'étant pas consolidé* par une approche conduisant à sa concrétisation sur le terrain, échouera *radicalement*. *Seul*, l'amalgame prospectus/démarche *assortie garantira* la performance.

Le français *y a eu sa part du marché* ; l'enseignement du français a été *réintroduit* en seconde année de l'école primaire, le volume horaire a été *renforcé*, les symboles *arabes* dans les matières *scientifiques* et

[15] Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (*igen*), PROGRAMME DE TRAVAIL 1997 - 1998, THÈME 2 : LE MANUEL SCOLAIRE, Dominique BORNE.

*techniques* ont été *remplacés* par leurs équivalents *français*, et bien qu'on *continue* à réaffirmer que toute réécriture de instruction formative *doit strictement s'inspirer* des lois régissant le champ de l'éducation relatives à l'ordonnance du 16 avril 1976, il *semblerait* qu'*un retour en arrière* se prépare pour donner au moins dans un moment proche *les matières scientifiques et techniques* en français, ou si ce n'est pas *le tout*, ce sera *l'essentiel*.

Cette ambition, *non encore avouée*, ne doit aucunement *inciter à penser* que la politique organisant le précepte de la langue française *a changé* ; *son affermissement est vraisemblablement le plus avéré*. Cette idée est *vérifiable* en opérant un simple rapprochement entre ce qui est estimé prévu et cette définition - *antérieurement évoquée* - comprise dans l'agencement d'Avril 1976 : « *Le français définit comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.* »[16].

*L'acquiescement* de cette pensée signifiera, résolument, *l'allongement* des difficultés de l'initiation du FLE en Algérie ; *D'autant plus que le désappointement ne peut être écarté*, étant donné que *ses graines continuent à être semées*. Et il paraît en plus que *la dimension* des dams *infligés* à l'école, *mettant ainsi son développement et son rôle impérieux en danger éminent* n'a pas persuadé d'un changement de

[16] Ibid[4].

position, *davantage d'aveulissement et de décadence pourra possiblement le faire*.

### I-1-3- Repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques : nécessité des réformes sur les contenus.

Le lecteur de ce premier chapitre du présent mémoire arrivera, *aisément*, à percevoir que les sections qui le pactisent *se mêlent*, *ardemment*, au point de *stimuler* chez lui *la pensée au pléonasme*. *Un raisonnement qui n'est nullement tout à fait erroné* ; le *fort croisement* des différentes parties, et l'importance *élevée* du sujet traité peuvent *imposer la redondance des idées*. *Une évidence* qui *ne doit point inciter* à juger l'ensemble de congénère ; *tout n'est pas répétition*.

Et pour revenir au centre de la question, on dira que *la nécessité des réformes sur les contenus des auxiliaires pédagogiques et didactiques n'est plus à proroger sous aucune allégation* ; *le problème a atteint une portée décisive* qui *risque de réduire des acquis dont le coût n'était pas purement matériel*[17] *au néant*.

*De même que* la dernière refonte, esquissée en septembre 2003, qui *se prévaut* de *rendre* au système éducatif *sa réputation de naguère*, semble avoir changé d'orientation quant à toutes les disciplines apprises, *à part pour le français* ; *rien n'a changé*. *Il avérerait que cette langue devient dans ce pays un interdit imprudent à aborder*.
*D'autant plus que l'intégralité* des déductions avancées en vue de *justifier* une politique qui *ne manque pas de fomenter des*

[17] Ces acquis ont valu également des sacrifices humains hypertrophiés.

*récriminations* dont la satisfaction est *loin de son accomplissement, du moins dans un proche présent*, la réalité le *prouve* ; *dissimulant*, en conséquence, *sa véritable idiosyncrasie* se révèlent *non scientifiquement fondés*.

« *Sur le plan culturel, l'apprentissage d'une seconde langue présente de nombreux avantages puisqu'il donne l'accès à une culture et il est de notoriété publique que tout ce qui contribue à l'enrichissement d'un individu bénéficie à la communauté toute entière. Effectivement, un citoyen habitué au maniement de plusieurs langues, aux différentes cultures sera, plus volontiers, ouvert aux autres et à leurs particularités. Il s'inscrira, ainsi, plus facilement dans un univers où il n'est plus, désormais, questions de "chocs" de civilisations mais d'harmonie et de tolérance, éléments indispensables à une nouvelle appréhension du monde, monde devenu, grâce aux multimédias, un "village" où "tout le monde connaît tout le monde".* »[18]

*De part* cet argument *irréfragable* de *la faillite* de toute politique visant à *désavantager* une langue étrangère, ou *ignorer son mérite potentiel de facteur de développement de l'homme, de la société et du pays*[19], l'apprenant emporte *son handicap* (sa faiblesse en langues étrangères, et *foncièrement* en français) avec lui à l'université où les enseignements *continuent* à être présentés, *pour la plupart*, dans *la première langue étrangère - le français* -, parce qu' ils n'ont pas

[18] L'enseignement/apprentissage des langues étrangères, Le plan d'action de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif, www.google.com.

[19] Même l'ordonnance n° 76/35 du 16 Avril 1976, officiellement manageant l'éducation et la formation jusqu'à aujourd'hui, reconnaît cette idée de mérite des langues étrangères dans le développement de la nation, et spécifiant la langue française, Ibid[4].

encore été arabisés, ou la résultante d'un effectif formé *à l'étranger*, et spécialement *en France*, ou *dans cette langue* ; *un processus* qui *est énergiquement susceptible de contrecarrer le décollage économique et social* mis à la tête des priorités du système éducatif.

*Avant de* faire n'importe quelle législation, il est, normalement, *impératif* de *cogiter* à *ses implications* de manière *rationnelle*, *objective* et *pragmatique*, et si il s'avère qu'elle aura *plus d'inconvénients* que d'avantages son écartement est *inconditionnellement raisonnable*.

Les étudiants universitaires *ne ratent pas* une occasion qui leur est offerte *d'étaler* leurs problèmes *avec le français*. Cette *vulnérabilité* ne vient pas *seulement* du fait de leur *incompréhension* des cours mais aussi d'*une forte documentation* existant *dans cette langue*, et qu'ils trouvent *énormément de mal à la traduire* ; une opération qui ne passe pas toujours *sans dégâts*[20].

*Le résultat* : un marché de travail qui accueille chaque année une main-d'œuvre *sensée, convenablement*, préparée à ce nouveau contexte, ce qui *n'est point* le cas pour *la majorité* ; *l'incompétence* avouée, *le recul économique injustifiable*[21] peuvent en être des marques.

[20] Il doit être très clair que la traduction est une "science" qui a ses propres règles et spécialistes. Or, ignorant, pour la plupart, ces règles, et n'étant pas spécialistes dans le domaine, le risque d'un mauvais passage à la première langue nationale est certainement fatal.

[21] Comment se fait-il qu'un système éducatif qui a longtemps été cité en exemple, une réglementation qui a tant donné et étonné se trouve aujourd'hui en situation de crise aigue menaçant son avenir et son statut vital.

*D'autre part*, il est *incompréhensible*, voire *impensable*, *le clivage* qui s'interpose entre ce que *proclament* les lois - *formatives et éducatives* - concernant l'apprentissage de la première langue étrangère, et ce qu'elles *en attendent*. Les expectatives *doivent* avoir, bien entendu, *un seuil*. Leur taille *dépendra*, *manifestement*, du terrain qu'on leur a aménagé.

Il est *majeur* de rappeler, avec *une insistance incommensurable*, que les auxiliaires pédagogiques et didactiques *en fonction* de *leur composition actuelle*, au moins pour *le secondaire*, *ne contribueront en rien* à l'arrachement de l'école *aux complications* qu'elle supporte dans le moment actuel, et qu'elle *continuera* à les supporter dans la perspective de *l'affût* de *la politique immédiate*.

*En dehors* d'une relecture *sincère* et *sérieuse* de la constitution *contemporaine* des livres scolaires *de français*, il est *extrinsèque* d'après *bon nombre d'observateurs* que *les complexités* que connaît cette expression depuis près de *trois décennies persisteront* pour une période d'une valeur *identique* ou peut-être *plus* ; les horizons *ne sont pas du tout rassurants*.

Dans un monde comme le notre, *des concessions* sont *parfois*, *obligatoires*, surtout quand *l'avenir* du groupe est *en jeu*. Et *tant que le désintéressement* à l'égard ce sujet *déterminant règnera*, *l'Ecole perpétuera à payer*, *privant* de cette manière le pays *des enjeux* d'un savoir qui promet *amplement* dans des domaines dont le besoin *n'est plus à occulter*.

« *Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, affin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes […]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité.* »[22]

[22] Extrait du discours du président de la république, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, lors de son assistance au IX$^{e}$ sommet de la Francophonie, Beyrouth, Liban, 18 octobre 2002, La tardive adhésion à la Francophonie, Algérie, Données historiques et conséquences linguistiques, www.google.com.

### I-2-1 Les réformes entreprises sur les auxiliaires pédagogiques et didactiques, émanent-elles toujours d'une reconsidération sincère et sérieuse ?

« *Notre idéal le mieux compris est d'être pleinement nous-mêmes tout en nous ouvrant sur les autres*. »[23]

Il semblerait, et d'une manière *intransigeante* que *toutes* les lois ne trouvent pas *continûment* leur voie à la matérialisation, et *durent* de l'encre sur du papier, *alors qu'*elles sont faites *judicieusement* pour être *mises à l'oeuvre* ; leur naissance n'est *aucunement gratuite*, et s'exhalent *mathématiquement* par *nécessité*. *En conséquence*, leur réalisation devient *manifeste*. *De là*, il apparaît *incompréhensible* qu'elles *ne puissent pas* voir le jour.

Et pour receler *ce non aboutissement* des édits, on a recours, *le plus souvent*, à des pratiques qui *font croire* à leur procédure. *Ceci fait, les suites accablantes* ne se saisissent *qu'après* ; *à la découverte de la catastrophe*.

*Tout texte doit être apposé de la première à la dernière lettre* ; l'inadvertance du moindre détail peut mener *au chaos*. *Par ailleurs, le bricolage ne profite en aucun cas*, et ses effets le démontrent *distinctement*.

[23] La Charte Nationale, Alger 1976.

L'exemple de la reconsidération des auxiliaires pédagogiques et didactiques, et *totalement* ceux de français, *chez nous* en est une illustration *des plus insignes*.

*En effet*, depuis *plus de 25 ans* l'on n'a arrêté d'effectuer des réformes, *jugées utiles*, sur leur contenu. Lesquelles réformes *s'inspirent*, et *observent perpétuellement* les codes relatifs établis, et sont à l'origine d'une révision *sincère* et *sérieuse, dit-on* à chaque fois. *Pourtant, l'échec est toujours l'issue*.

« *La politique d'éducation poursuivie depuis près de quarante ans a certes permis une massification des effectifs, mais les résultats finaux obtenus en termes d'efficacité et de qualité demeurent nettement insuffisants. Les abandons, exclusions et autres sorties en cours de scolarité, et l'importance de l'échec scolaire (60 à 75%) lors des principaux examens (BEF et baccalauréat), se traduisent par un taux de déperdition global de 95% entre le moment de l'entrée à l'école fondamentale et celui de la sortie de l'enseignement supérieur. Autrement dit, le taux de réussite final est de cinq pour cent.* »[24]

Un pareil *cataclysme* ne peut s'expliquer que par *la contrevérité* de toutes les assertions ci-dessus indiquées ; il y a de faibles chances qu'un infléchissement *assez pensé* connaisse *l'insuccès. Il n'y a que les réfections faites tant bien que mal qui risquent de le subir, sinon fatalement, le pourcentage est élevé.*

[24] 6ème archaïsme : une éducation massive, mais inadaptée et coupée de la recherche, 10 points pour un débat, Algérie : un système archaïque, Smaïl GOUMEZIANE, 6 Mai 2004, Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), www.google.com.

« *Les programmes de l'enseignement secondaire algérien seraient très anciens, s'ils n'avaient pas fait l'objet en 1992 et en 1995 de quelques réaménagements (avec allègements), mais il est vrai plus dans la forme (lisibilité typographique considérablement améliorée…) que dans le fond, et concernant plus la démarche pédagogique que les contenus prescrits. Ces changements revêtent un caractère volontariste car ils n'ont pas été appuyés par une étude d'évaluation préalable. En outre, ils n'ont pas fait l'objet d'une phase préliminaire d'expérimentation et de préparation avec les acteurs concernés, avant leur implantation et leur généralisation sur le terrain.* »[25]

Et *tant que* l'on *persistera* à agir de cette disposition, il est *plus que normal* que l'on *ne progressera pas plus d'un millimètre*. *Au contraire*, la situation *pourra s'empirer davantage* qu'elle ne l'est pour le moment.

*Seulement*, il faut reconnaître que le renouvellement est, *communément*, apprécié même lorsqu'il est *improvisé* ; la préséance est espérée en dépit de tout. Eu égard les opuscules du FLE, *tout* donne l'impression qu'*encore ce privilège* quelle que soit sa nature leur a été *refusé*. La rénovation en termes de supports *ne peut être niée*, pour le reste, *tout perdure figé* ; Les thèmes et les types *n'ont point changé* ; *l'Algérianisation et la technicisation subsistent continuellement*. La revue siège *constamment superficielle*, et *aussi*

[25] Introduction, Evaluation de programmes d'enseignement : cas de la physique, Ali LOUNIS, Atelier : comment analyser et comprendre les situations pédagogiques et didactiques, Contribution longue recherchée, INRP.

*longtemps que* le fond réside *inexploré et intact*, les attentes resteront *timides* et *sérieusement au-dessous* des aspirations.

Les signes de *l'utilité* d'une langue dont le rang *n'est pas du tout loin* de celle considérée comme la première employée dans le monde *ne peut* être celé ; *sa faculté* d'accès à une culture scientifique et savante *très convoitée l'*est *similairement*. Econduire de consentir à *l'assurance* d'*une réalité fort difficile* à ignorer et à combattre, et dont l'intérêt est *grandement profitable* ne conduira, *certainement*, qu'à *plus d'anachronisme* à l'Ecole et par la suite *au pays*.

« *En ce qui concerne la place des langues étrangères dans la société, on peut remarquer que chez les enseignants toutes disciplines confondues, la langue française recueille 53,33% des préférences par rapport à l'anglais qui ne recueille que 40%. Nos étudiants ont exprimé la même préférence avec l'indice de 85,22% contre 14,88%. Les résultats de la première enquête (CNEAP) montrent que "la langue française est de loin la mieux maîtrisée par les interrogés qui répondent qu'ils la maîtrisent très bien pour 44,21% d'entre eux et bien pour 28,44% d'entre eux, ce qui représente en tous 73,05% des opinions sur les 1314 exprimées". Par rapport à la place de la langue arabe, il faut noter que la population des enseignants et des parents affirment "c'est la langue la plus utilisée dans les relations sociales, familiales et professionnelles". Les données que nous avons recueillies auprès de nos étudiants nous indiquent aussi que c'est la langue qui domine toutes les autres langues dans les relations familiales, sociales et*

*même professionnelles avec respectivement les indices suivants : au foyer 84,66%, avec les amis 87,50% et 64,20 à l'université.* »[26]

Il est, *cependant*, objectif de rappeler que cette condition est *relative* ; l'étendue de l'usage du français *diffère* d'une région à une autre, il faut dire qu'il *existe des circonscriptions*, où, *en dehors de son emploi professionnel*, il est *pratiquement inutilisé*.

*Tout* pousse à *soupçonner* que durant une durée dont *le poids est trop net* pour essayer de le masquer, les différentes manipulations des auxiliaires pédagogiques et didactiques de français *n'émanaient pas d'une réflexion sincère et sérieuse* ; *l'intégral tournait dans une sorte de cercle vicieux imperméable à toute évolution fructueuse et constructive.* Et *autant que* cela se maintiendra, les perspectives d'un dénouement positif *s'éterniseront* lointaines.

[26] VOUS AVEZ DIT LANGUE ETRANGERE, LE FRANÇAIS EN ALGERIE ? Yacine DERRADJI, Université de Constantine.

## I-2-2 Repenser les auxiliaires pédagogiques et didactiques : quelle perception chez les enseignants ?

*En situation normale - la réserve est tolérée -, il est formellement certain, et sans le moindre signe de doute que scientifiquement et objectivement parlant,* le questionnaire *s'impose* pour rédiger cette partie du projet ; *on ne peut, et on ne doit se prétendre le porte-parole* d' une communauté d'enseignants *qui se nombre en milliers, ou plus encore tous cycles confondus - il est évidemment clair que cette procédure à laquelle on fait souvent recours pour des raisons d'objectivité et de scientificité ne peut couvrir tout le personnel d'un secteur donné, encore que l'habitude admette sa réalisation sur un échantillon dont l'importance est proportionnelle, en fonction de son sujet et de la marge de manœuvre dont on dispose - La divergence est plus qu'évidente - hors de tout contexte, il s'agit d'une nature innée chez l'homme que personne ne peut nier*.

*Par ailleurs*, l'excuse est, *probablement*, espérée dans une conjoncture *critique*, à l'image de celle que connaît notre Ecole depuis plus de vingt temps - une remarque qui, nous ne le cachons pas, revient et peut revenir à plusieurs reprise dans le mémoire ; son *ampleur* l'oblige. *Personne ne peut postuler le contraire*. Les moments *de difficultés* rapprochent, voire, *communient* la plupart du temps *les différences* même si elles sont *grandes*. Posez la question à n'importe quel professeur de français, un PES *surtout*, *- indépendamment de l'âge, du sexe, de l'expérience et du lieu de*

*travail* - et vous aurez, sûrement, la même réponse : les auxiliaires pédagogiques et didactiques *actuels* de français *doivent* être repensés, *sans tarder* - l'état présente de l'Ecole et *conséquemment* celle du pays *n'admet aucun report* - ; *leur inutilité* est *unanime*.

*Les dommages ont atteint un niveau qui nécessite un arrêt obligatoire afin de méditer à une stratégie efficace qui pourrait sauver ce qui peut l'être* : *« 400 000 à 500 000 enfants et jeunes Algériens sont touchés, chaque année, par la déperdition scolaire. Cette dernière concerne près de 32% de la population âgée entre 6 et 24 ans. Ces donnés, résultat d'une enquête réalisé par le Centre national d'études et d'analyses pour la planification (CENEAP) en 2005, ont été avancées lors de la journée d'étude sur la déperdition scolaire organisée par l'association algérienne d'alphabétisation Iqraa. Selon un chercheur au CNEAP, M. Benmerad, sur 100 élèves, huit seulement obtiennent leur baccalauréat, dont cinq poursuivent leurs études universitaires. Cette étude, a expliqué le chercheur, visait à évaluer le profil sociodémographique des exclus du système éducatif. M. Benmerad a indiqué que la population masculine reste la plus touchée par le phénomène, notamment dans les cycles d'enseignement moyen et secondaire. Concernant les causes de la déperdition, M. Benmerad considère que la mentalité des jeunes, notamment les garçons qui " ne voient plus dans l'école un moyen de réussite sociale", est un des facteurs favorisant ce fléau. Selon l'enquête, 30% des élèves âgés entre 11 et 14 ans quittent l'école à cause des programmes scolaires alors que 65% d'entre eux le font à cause de conflits avec leurs professeurs. En dépit du fait que la déperdition est un phénomène qui touche, à des degrés différents,*

*toutes les wilayas du pays, " les régions rurales sont les plus concernées (66%)".* »[27]

« *La déperdition scolaire en Algérie s'aggrave.* »[28] « *Le phénomène de déperdition en Algérie explose et d'après les spécialistes, ce sont plus de 500 000 élèves qui sont exclus annuellement de l'école algérienne.* »[29] « *Au delà des problèmes de pauvreté, d'instabilité familiale et d'éloignement, le représentant du CENEAP estime que les causes de la déperdition scolaire sont à chercher à l'école même : "il y a urgence à ouvrir de vrais chantiers sur les vrais problèmes de l'école ; les défaillances du système éducatif, la qualité de l'enseignement, les programmes, etc… Il semble aujourd'hui que l'école n'est plus une source de promotion sociale."*, soutient-il. »[30]

*Alors, devant de telles conditions*, que peut-elle être la perception des enseignants sur le contenu des auxiliaires pédagogiques et didactiques, *sinon* l'appel à *leur réhabilitation*. *Ils ne peuvent être innocents* ; *leur part de responsabilité est certifiée*.

« *A présent, les raisons de la grève ne sont pas uniquement les revendications socioprofessionnelles. A cela sont venu s'ajouter les lacunes d'une mise en application "précipitée" de la réforme du système éducatif. "Nous ne savons plus quoi faire ni même ce que nous sommes en train d'enseigner.", avouent certains professeurs. Avec cet aveu, une question s'impose : les élèves des premières*

[27] DEPERDITION SCOLAIRE, 32% de la population âgée de 6 à 24 est concernée, Par Amina Azoune, Le Jeune Indépendant, 21 janvier 2006, Informations sur la situation des droits humains en Algérie, Algeria-Watch, www.google.com.
[28] Algerie-dz.com.
[30] Ibid[27].

*classes qui subissent les changements, sont-ils des cobayes d'une réforme mal pensée ?* »[31]

« *Ceux qui ont pensé la réforme doivent écouter aujourd'hui ceux qui l'appliquent. Ces derniers relèvent beaucoup de défaillances et parlent même d'"anarchie", notamment en ce qui concerne l'application des premières mesures de la réforme dans les programmes du troisième palier.* »[32]

L'intention n'est nulle celle de politiser la question *alors que les termes Ecole et politique se mêlent étroitement à la confusion*, ni de s'égarer du sujet, ni même d'en faire une affaire personnelle, *seulement, on ne peut s'empêcher de crier que les enseignants sont toujours accusés à tort ou à raison. Et quoiqu'ils constituent un participant et un partenaire sans qui l'opération d'enseignement/apprentissage ne peut avancer*, on a tendance à les négliger, à ne pas prendre leurs observations, leurs interventions et leurs protestations au sérieux.

[31] Citant une multitude de lacunes et de maladresses, Les enseignants dénoncent les réformes précipitées, Hasna Yakoub, La Tribune (Algiers), 14 Décembre 2005, Publié sur le web le 14 Décembre 2005, allAfrica.com, www.google.com.
[32] Ibid[31].

## I-2-3 Les auxiliaires pédagogiques et didactiques du FLE, ont-ils vraiment été repensés ?

« *Fidèle aux traditions d'une école algérienne en mouvements constants. Pas souvent dans le sens voulu. La réforme ? Avec un "r" en bas de case. Que tous attendent de leurs vœux et que personne n'en voit les prémices malgré un discours officiel se voulant convaincant, mais* malheureusement *en décalage avec les réalités. Très loin des attentes.* »[33]

En ce qui concerne les auxiliaires pédagogiques et didactiques, ceux de français *au moins*, et *quand bien même les 25 années*, ou *plus*, *d'essais* et de régénération, *tout* porte à spéculer que leur contenu *n'a point changé*, et que *la somme* de ce qui a été réalisé ne serait que *pur superficiel* et *formel*. Il y a eu, *certes*, une rénovation *des supports*, évalués devenus vieux et dépassés par les événements. Quant à leur thématique et leur typologie, *pas la marque du plus subalterne indice de changement*. *La persistance* à les algérianiser et les techniser *persévère indéfectiblement*, l'intérieur des nouveaux manuels proposés cette année aux élèves de 1ère au lycée *ne témoigne guère du contraire*.

En jetant un regard sur le sens du verbe "*repenser*", on trouve : « *Penser, élaborer de nouveau (un ensemble) en remontant*

[33] La Tribune D'Alger, BILLET, 14 Décembre 2005, Publié sur le web le 14 Décembre 2005, Madani SEGHIR, Au fil des jours : (Re) Mise en boîte ? allAfrica.com, www.google.com.

*aux principes, et avec un regard neuf.* »[34], « *Réfléchir profondément à.*»[35], « *Examiner (quelque chose) d'un point de vue nouveau pour apporter des améliorations.* »[36], « *Penser de nouveau à quelque chose, l'envisager sur d'autres bases.* »[37]. *Or,* et revenant à ce qui a déjà été mentionné, *ce n'est pas ce qui a été exécuté, toutes les modifications* opérées à ce jour ne sont qu'*iconiques* ; *surtout pour le secondaire*.

« *La finalité de l'enseignement du français ne peut se dissocier des finalités d'ensemble du système éducatif. L'enseignement du français doit contribuer avec les autres disciplines à : la formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique ; leur insertion dans la vie sociale et professionnelle. Sur un plan plus spécifique, l'enseignement du français doit permettre : l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs ; la sensibilisation aux technologies modernes de la communication ; la familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle ; l'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.* »[38]

[34] Ibid[1].
[35] 12 Dictionnaires indispensables, Dictionnaire électronique.
[36] Dictionnaire Dicos, Microsoft Encarta 2006.
[37] Le Larousse Expression, Dictionnaire électronique.
[38] Finalités de l'enseignement du français, Préambule, Projet de programme, 1ère année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.

La situation est naturellement d'une *clarté frappante*. On n'essaie nullement d'ignorer *l'investissement* que peut représenter un apprentissage *réussi* de cette langue ; de tenter de *l'entraver - rendre son initiation inaccessible délibérément* -, cette intention *n'est point concevable* ; simplement, cette instruction, on veut la pratiquer à *notre manière*, et non comme le préconise *la norme* et *la convention*. Le français à instruire doit être *transvidé* de son trait culturel, en quelque sorte *un autre français* ; *Algérien*, *Technique*, et à des fins essentiellement *spéciales*.

Un paradoxe est de même à distinguer. Il est *invraisemblable* qu'on veuille d'une part *la familiarisation de nos apprenants avec d'autres cultures francophones*, et de l'autre ce qu'ils apprennent *n'indique*, quasi totalement, *rien de relatif* ; d'autant plus que l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Internationale des Pays Francophones *n'est guère encore confirmée*.

« *Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif. L'amélioration quantitative de ce dernier doit se réaliser par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication etc.). Ce constat nos oblige à voir que l'école n'est plus, pour l'apprenant, la seule détentrice des connaissances (l'apprenant peut parfois être "en avance" sur l'enseignant s'il est plus familiarisé avec ces nouveaux vecteurs de transmission des connaissances) et qu'elle ne peut plus fonctionner "en vase clos".*

*Cet état de fait nous interpelle sur notre conception de l'école et nous oblige à nous interroger sur nos objectifs et sur nos pratiques.* »[39]

La volonté n'est aucunement *la négation* des réformes effectuées sur le contenu des auxiliaires pédagogiques et didactiques du FLE ; la refonte est *certaine*, *en dépit de* tout ce qui peut être formulé sur *sa nature*. *Néanmoins*, la tendance est forte à dire que leur composition n'a pas *nécessairement* été rénovée ; on *persiste* à l'inculquer (le français) *continuellement* de la même sorte ; *le mouvement* des concepts et des objectifs ne signifie *visiblement* pas un remaniement radical, il peut être *exclusivement extrinsèque* sous diverses formes : variabilité *des thèmes*, *des supports* à exploiter, *des compétences* à installer etc, *sans que* tout cela ne dénote *une véritable transition*.

« *Le manuel de français de 2e AS (LV1) a fait l'objet d'une révision. Cette dernière, inscrite dans le programme en vigueur (Juin 1995), a pour objectifs :*

- *Le renouvellement des supports pédagogiques.*
- *L'actualisation des thèmes.*
- *L'enrichissement des activités.*

*Le collègue / enseignant peut, néanmoins, adapter les différents contenus au niveau de ses apprenants.*

*Les Auteurs* »[40]

[39] Préambule, Projet de programme, 1ère année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.
[40] Avant – propos, Nouveau manuel de français de 2ème année secondaire, 2004 – 2005.

| Projet 1 : Réaliser une campagne d'information à l'intention des élèves du lycée. | | | |
|---|---|---|---|
| Intentions communicatives | Objets d'étude et thèmes | Séquences | Techniques d'expression |
| 1- Exposer pour donner des informations sur divers sujets | La vulgarisation scientifique<br>(p. 5 à 66)<br>La communication, l'environnement, la ville | Séq 1 : Contracter des textes<br>(p. 5 à 25)<br><br>Séq 2 : Résumer à partir d'un plan détaillé<br>(p. 26 à 42)<br><br>Séq 3 : Résumer en fonction d'une intention de communication<br>(p. 43 à 59) | La prise de notes<br>Le plan<br>Le résumé |
| 2 – Dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre | L'interview<br>(p. 67 à 96)<br>Les métiers | Séq 1 : Questionner de façon pertinente<br>(p.67 à 81)<br><br>Séq 2 : Rédiger une lettre personnelle<br>(p. 82 à 91) | Le questionnaire<br>L'exposé oral<br>La lettre personnelle |
| Projet 2 : Rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser à un problème et lui proposer des solutions. | | | |
| Intentions communicatives | Objets d'étude et thèmes | Séquences | Techniques d'expression |
| 3- Argumenter | Le discours | Séq 1 : Organiser | Les plans du discours |

| | | | |
|---|---|---|---|
| pour défendre ou réfuter un point de vue | argumentatif (p. 97 à 120) Les loisirs | son argumentation (p. 97 à 108)<br><br>Séq 2 : S'impliquer dans son discours (p. 109 à 117) | argumentatif Le résumé La lettre administrative |
| Projet 3 : Ecrire une petite biographie romancée. | | | |
| Intentions communicatives | Objets d'étude et thèmes | Séquences | Techniques d'expression |
| 4- Relater un événement en relation avec son vécu | Le fait divers (p.121 à 192)<br><br>La sécurité les transports | Séq 1 : Relater objectivement un événement (p. 121 à 133)<br><br>Séq 2 : S'impliquer dans la relation d'événement (p. 134 à 143) | Le résumé |
| 5- Relater un événement fictif | La nouvelle (p. 151 à 192)<br><br>L'homme et la mer | Séq 1 : Organiser le récit chronologiquement (p. 151 à 165)<br><br>Séq 2 : Déterminer des forces agissantes (p. 166 à 170)<br><br>Séq 3 : Enrichir le récit par des énoncés descriptifs et des "dires" (p. 171 à 188) | La fiche de lecture<br><br>L'essai |

[41]

[41] Sommaire, Nouveau manuel de français de 1ère année secondaire, Première édition 2005 - 2006.

« *Les auxiliaires pédagogiques et didactiques du FLE, ont-ils vraiment été repensés ?* », une interrogation dont *la légitimité* ne peut être mise en cause ; *la réalité l'appuie et l'approuve*.

### I-3-1 **De l'avenir de l'apprentissage du français dans la réalité politique actuelle de son apprentissage.**

Il est *fort* probable que dans la réalité de la politique actuelle de son apprentissage, les signes d'un *avenir prometteur* pour l'initiation du français, en Algérie, *ne sont pas visibles*. La réalité ne fait qu'appuyer cette pensée davantage et encore plus davantage. - il doit être compris que lorsque l'on parle de *réalité*, le terme est générique : « … *l'enseignement du français doit permettre : l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs ; la sensibilisation aux technologies modernes de la communication…* »[43] On ne veut qu'il soit qu'un simple moyen de communication, un véhicule de technicité et de scientificité uniquement. Encore que, *même*, ce rôle, l'évidence révèle qu'il ne l'accomplit pas vraiment : « *L'association Iqraa "se trouve face à des demandes de plus en plus importantes de jeunes exclus du système scolaire en quête de formation pour la consolidation de leurs connaissances générales et la réalisation de projets professionnelles" confie sa présidente Mme Barki. Que faire pour les aider à réussir ce qu'ils ont raté par le passé ?* »[44]

Et pour soutenir, plus, encore cette vision, on mentionnera que l'une des finalités, *annoncée*, de l'enseignement de la langue française au secondaire est : « *Doter les apprenants d'un outil linguistique*

[43] Ibid[39].
[44] La déperdition scolaire en Algérie s'aggrave, Samedi 21 janvier 2006, algerie-dz.com.

*performant, permettant le plus de "transactions" possibles par la prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication car l'acquisition d'une langue étrangère ne peut pas se réaliser efficacement si on distingue l'aspect "utilitaire" de l'aspect "culturel". Une langue maîtrisée est un atout pour la réussite professionnelle dans le monde du travail (qui demande de plus en plus la connaissance des langues étrangères) est le moyen le plus objectif de la connaissance de l'Autre à travers une réflexion entretenue sur l'Identité/Altérité.* »[45]

La réussite est un processus *des plus complexes* qui existent ; *une suite qui n'est forcément pas le fruit du hasard*, les conditions *doivent* être favorables à sa réalisation, si on ne lui prépare pas le terrain fécond nécessaire, si on n'effectue pas tout ce qui est indispensable à son exécution, *elle ne peut point être fatale*. Le succès dans n'importe quel travail ne peut être, dans les situations ordinaires, que le fruit d'un effort conscient, objectif, sérieux et droitement orienté.

*Objectivement parlant*, l'effort *ne peut être nié*. *Néanmoins*, il semblerait qu'il constitue *le seul* élément *opéré* effectivement de la tétrade en sus citée.

La contention est, *certes*, de rigueur, *quoiqu'*elle soit *insuffisante*, *voire*, *inutile* dans la mesure où elle *n'est pas affermie* par *la*

[45] Préambule, Programme de 2ème année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.

*conscience*, *l'objectivité*, *le sérieux* et *l'orientation droite* ; les facteurs *capitaux* de patience (réussite) pour *toute* tâche conçue.

*D'autant plus que la fissure immense* qui *continue* à s'interposer *entre* ce que l'on exprime et ce que l'on établit *réellement*, *depuis un quart de siècle*, *ne prouve pas l'inverse*. Les contenus *doivent*, normalement, *correspondre* aux buts visés, *la norme l'exige* ; *toutefois* ça ne se passe pas de cette façon chez nous ; on parle d'une chose, *et en on fait une autre*. Les programmes *n'ont cessé* durant *toute* cette période de *confirmer* qu'il est *difficile*, *impossible* même, d'apprendre une langue étrangère *sans passer par sa culture*. *Or*, la nature *est autre*. Le chiffre *peut paraître* exagéré, *mais* il est tout ce qu'il y a de *correct* ; il est *facile* à vérifier ; en jetant un regard sur l'intérieur *du nouveau manuel de français de première année secondaire*, *répondant logiquement aux fins de la dernière refonte du système éducatif se prévalant rétablir l'équilibre perdu et renouer les liens de cette langue avec son contexte culturel*, on découvrira que *70%* ou peut-être *plus* des supports proposés *n'ont rien de culturel*, et on peut seulement se contenter des noms d'auteurs afin de fonder cette impression : *Mataillet*, *Lespes*, *Agues*, *Viansoon-Ponté*, *Vanoye*, *Harris*, *Harrison*, *Smithson*, *Asimov*, *Michelet*, *Dixon*, *Carlier*, *de Haëdo*, *Pons*, *Champenois*, *Caillois*, *Pinchon*, *Ponti*, et la liste reste *longue*, sans oublier la quantité, *à qualifier de grande*, d'écrits extraits *d'encyclopédies*, *de journaux*, *de magazines*, *de revues*, etc. *La qualité de la culture ne peut point empêcher de distinguer l'absence d'hommes de lettres - français.*

La résolution *n'est nullement* celle de mettre en accusation l'intention des concepteurs ; *cependant*, il est tout à fait légitime de s'interroger sur le pourquoi de ce clivage. Il s'agit du futur d'une institution qui a été, qui est, et qui sera pour *un moment indéterminé* le point de départ du développement d'un pays.

*La philosophie* de dire que l'apprentissage de l'argumentatif et de l'explicatif à travers des textes littéraires s'avère *absurde* ; d'autres le font, et le gain est trop clair pour qu'on ne le remarque pas. *Du coup*, persévérer à crier que ce qui arrive à fonctionner ailleurs ne peut pas l'être *forcément* ici *n'est plus ni justifié ni accepté*. Et il est à ajouter que ça marchait *bien* de la même manière, ou *presque*, autrefois - *avant l'instauration du fondamental*. *Alors*, qui y a-t-il de nouveau pour que ça ne marche plus de pareil.

*Ce qui est certain* ou *plus que certain* est qu'il n'y a pas progrès, *tout l'indique* ; donc, *il est tout normal de revoir l'approche actuelle* ; *le devenir de l'Ecole est en jeu, avec tout ce que ce mot peut signifier*.

## I-3-2 Est-il nécessaire que la politique actuelle de l'apprentissage du français doive changer ?

« *Mais, il est à faire remarquer que si dans le secteur éducatif et plus précisément dans le primaire et le secondaire, l'arabe a pris en charge les enseignements des matières scientifiques, néanmoins, l'arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur puisque paradoxalement le français est resté dans de nombreuses universités, la langue de l'enseignement et des techniques. C'est pourquoi, ce hiatus a entraîné un malaise chez les apprenants car après douze ans de pratique de la langue arabe, de nombreux bacheliers des filières scientifiques au niveau du secondaire sont confrontés, dès le premier jour de leur rentrée universitaire, à un problème, celui de communiquer avec le professeur, de suivre un cours magistral. En effet, ces étudiants assistent à des cours magistraux dispensés par un enseignant mais qui utilise une langue qui leur semble tout à fait étrangère, alors qu'ils l'ont étudié ce pendant neuf ans. Que penser de ce paradoxe ? Que faut-il attendre de ces étudiants qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement… ?*[46]

*Le retour* à l'enseignement des matières scientifiques et techniques dans la langue française a, *peut-être*, démarré avec l'entrée en

[46] Safia RAHAL, Maître de Conférences, Département de Sociolinguistique, Université d'Alger, Algérie, La place du français dans la réalité algérienne, La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? Session 6 : Cultures et Langues, La Place des Minorités. www.initiatives.refer.org/_notes/sess6.

application effective des dernières réformes en septembre 2003, *les symboles arabes sont remplacés par leurs équipollents dans la première langue étrangère* ; *mais*, et pour que le degré d'optimisme *demeure au seuil du raisonnable*, il est à dire que *même* leur francisation complète *ne mènera pas certainement* à résoudre *les problèmes* que vit l'Ecole depuis un certain temps et dont les conséquences ont *littéralement* réduit son rôle *moteur* du développement de la société.

*Tout* stimule à raisonner que *tant* qu'un réaménagement *réel*, *soigné* et *conséquent* du programme du FLE ne sera pas envisagé, et *tout principalement* pour le cycle pré universitaire, *aucune autre* mesure ne serait *efficace*. Il a été dit ailleurs que *le rapiéçage ne paie point*.

Il faut rappeler *qu'avant* l'établissement du système fondamental, et hors sa nature de langue seconde - *car le français avait le statut de langue seconde à cette époque - l'apprentissage de cette langue était tout à fait différent*[47] ; le processus de son Algérianisation et sa technicisation n'a commencé qu'à partir de l'installation du principe cité ci-dessus (le fondamental), et *particulièrement* pour le secondaire.

Ce qui peut paraître *incompréhensible* également, c'est *le clivage* qui *subsiste* d'une part entre les finalités exprimées dans les ordonnances agençant le domaine de l'éducation et la formation, et

[47] Les thèmes et les types n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, et les supports exploités revenaient essentiellement à des auteurs natifs. Tout simplement, le français s'apprenait à travers sa culture. Toutefois, il est à signaler que même après le fondamental, la langue française n'a pas dénoué tous ses liens avec sa culture ; le secondaire faisait exception.

de l'autre leur achèvement avec *un écart de 180°* : « *L'enseignement des langues étrangères qui doit leur (les apprenants) permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations et cultures étrangères et à développer la compréhension et la solidarité mutuelle entre les peuples.* »[48]

La réalité est *tout le contraire*. *Nulle* trace de *la moindre* référence de trait culturel dans les livres scolaires, et *catégoriquement* ceux de français langue étrangère *dans l'étape du secondaire et technique - dans la dernière restructuration de l'école algérienne entamée en septembre 2003, il a été décidé la suppression de l'enseignement purement technique en tant que branche autonome, il fait partie maintenant du secondaire général*. Les textes sont choisis suivant un critère, disant, *purement technique*.

Une caractéristique que l'on peut *aisément* découvrir en examinant les deux livres de français de première année secondaire - *du fait que la différence est singulièrement celle de contenu textuelle, on peut se limiter à celui destiné aux élèves littéraires dans notre extrait. Les grandes familles linguistiques, Le langage de l'image, La planète Terre, La terre et l'eau douce, L'alimentation, Le saviez-vous ? La population d'Alger au XIX*$^{ème}$ *siècle, Les plans de villes dans le Tiers Monde, Les moyens de transport, Villes géantes, La ceinture de sécurité, Sport et télévision, (...)* représentent quelques-uns, *seulement*, des titres de supports que l'on peut classer sous le caractère en haut indiqué.

[48] Le Processus Educatif, Algérie, Rapport National sur le Développement de l'Education, 47$^{e}$ session de la conférence internationale de l'éducation, Genève, 8 - 11 septembre 2004.

Il s'avère *alors* que rien n'a changé, et *tant que* cette situation *persistera* à durer, et d'après ce qui a été déploré jusqu'à présent, *le pire* est à attendre.

« *Quant au volet éducation, le rapport note un retour de l'illettrisme dû au fort taux de "déperdition scolaire qui caractérise le système scolaire algérien, de l'ordre de 500 000 élèves par an, sachant que 1,6 millions d'enfants entre 6 et 16 ans étaient, en 1999, hors du circuit scolaire."* »[49]

[49] Rapport accablant de l'ONU sur l'Algérie, La dégradation atteint tous les secteurs de la société, Le Matin, 8 juillet 2003, Informations sur la situation des droits humains en Algérie, ALGERIA-WATCH, www.google.com.

## I-3-3 Les perspectives du changement de la politique de l'apprentissage du français.

*Tout* stimule à affirmer que, *pour le moment présent*, les perspectives du changement de la politique de l'apprentissage du français, chez nous, *n'apparaissent nullement dans les horizons*, et que *même* les réformes qu'on disait *radicales* pour *toutes les disciplines*, et qu'on *attendait, impatiemment*, - *vu ce qui a été dit d'elles, la quantité d'encre écoulée pour les annoncer, les expliciter et faire l'éloge de ce qu'elles sont en mesure de réaliser comme progrès pour le FLE et l'Ecole toute entière* - ont écarté la première langue étrangère ; elles sont venues avec une nouvelle/*ancienne* - *la ressemblance très visible entre le programme qu'on appliquait avant l'instauration du fondamental et celui entamé en septembre 2003 pousse fortement à exprimer qu'un retour en arrière a été amorcé* - vision pour toutes les matières, *à part pour elle*, il semblerait que *rien n'a changé*.

Il ne s'agit pas là d'une *simple hypothèse non fondée*, ou d'une *accusation à tort* ; *le tout* est comparu : « *De manière générale, le système éducatif algérien est toujours régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation.* »[50]

[50] Ibid[4].

Laquelle ordonnance définit clairement le rôle que doit assumer la langue française à l'intérieur l'Ecole : « *Le français définit comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.* »[51] *- il a été fait référence à cela antérieurement dans le projet*.

« *L'enseignement des langues étrangères qui doit leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations et cultures étrangères et à développer la compréhension et la solidarité mutuelle entre les peuples.* »[52] *- il a été fait référence à cela antérieurement dans le projet.*

« *Fidèle aux traditions d'une école algérienne en mouvements constants. Pas souvent dans le sens voulu. La réforme ? Avec un "r" en bas de case. Que tous attendent de leurs vœux* et *que personne n'en voit les prémices malgré un discours officiel se voulant convaincant, mais* malheureusement *en décalage avec les réalités. Très loin des attentes.* »[53] *- il a été fait référence à cela antérieurement dans le projet.*

« *… l'enseignement du français doit permettre : l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs ; la sensibilisation aux technologies modernes de la*

[51] Ibid[4].
[52] Ibid[2].
[53] Ibid[34].

*communication…* »[54] *- il a été fait référence à cela antérieurement dans le projet.*

« *Le manuel de français de 2e AS (LV1) a fait l'objet d'une révision. Cette dernière, inscrite dans le programme en vigueur (Juin 1995), a pour objectifs :*

- *Le renouvellement des supports pédagogiques.*
- *L'actualisation des thèmes.*
- *L'enrichissement des activités.*

*Le collègue / enseignant peut, néanmoins, adapter les différents contenus au niveau de ses apprenants.*

*Les Auteurs* »[55]

*- il a été fait référence à cela antérieurement dans le projet.*

« *Il est tout à fait clair que toute institution privée qui ne tient pas compte du fait que l'arabe est la langue nationale et officielle, et qui ne lui accorde pas une priorité absolue, est appelée à disparaître.* » [56] « *Il n' y aura pas de réformes au détriment de la langue arabe et de l'identité nationale.* »[57] « *L'Algérie a perdu sa langue arabe pendant 132 ans et nous avons consentis beaucoup de sacrifices pour la récupérer et aujourd'hui, il est tout à fait clair que je n'ai*

[54] Ibid[39].
[55] Ibid[41].
[56] Le chef de l'Etat Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA s'exprimant devant les ministres de l'éducation de l'Union africaine (UA), Le 12 avril 2005, Le domaine de l'éducation, La politique linguistique d'arabisation, Algérie. www.google.com.
[57] Monsieur Abou Bakr BENBOUZID Le Ministre de l'Education Nationale devant le même public, Ibid[56].

*pas l'intention d'en faire un jeu.* »[58] « *Je pourrais peut-être fermer les yeux sur certaines choses telles que la bâti, la cour mais je ne ferai aucune concession sur le programme et la langue enseignée. Cette dernière est un facteur d'intégration sociale très important. Une fois cette expérience faite, nous pourrons, si besoin est, changer le décret, ce n'est pas un verset coranique.* »[59]

D'une part, *le changement ne peut être déni entièrement*, il peut *survenir à n'importe quel moment*, il constitue aussi *un trait distinctif de l'homme* ; sa tendance à l'évolution *ne peut être décrite*. *En revanche* de l'autre, *tout* ce qui a été signalé *n'encourage point* à espérer de tel, il ne lui laisse *aucune* issue d'ouverte, *de toute petite dimension* qu'elle soit. Il semble *fort bien* que la porte lui ait été fermée, et *à clé*.

Il faut *absolument* comprendre que l'Ecole et le système éducatif ne doivent pas être tenus *comme seuls responsables* des problèmes que connaît l'enseignement du français en Algérie depuis un certain temps - *et d'ailleurs c'est logiquement ce qu'on doit comprendre en lisant les extraits ci-dessus évoqués*. Ses racines les *dépassent largement* ; elles sont d'un autre ordre, *politique*, surtout, mais également *social*, *culturel*, *historique*, etc. - *la complexité de la question ne peut être mise en doute*. Et tant que ce détail ne sera pas réglé, tant qu'il n'en sera pas débarrassé ; la certitude à son recul et à son immobilité ne peut *pas du tout* être *désapprouvée*. L'apprentissage du FLE *devra encore persévérer* à payer un tribut

[58] Ibid[57].
[59] Monsieur Abou Bakr BENBOUZID Le Ministre de l'Education Nationale dans une interview accordée au Quotidien d'Oran en juin 2004, Ibid[48].

dont la valeur ne s'évalue pas *exclusivement* financièrement, *la part humaine* est elle qui *doit vraiment inquiéter*.

## II-1-1 L'évaluation : un concept en dérive.

« *L'évaluation est considérée comme une partie intégrante de l'acte pédagogique. Elle permet de déterminer l'effet de l'apprentissage, l'évolution des acquisitions des élèves ainsi que le niveau d'atteintes des objectifs pédagogiques.* »[60]

« *D'origine anglo-saxonnes, l'action d'évaluer consiste à fournir des informations utiles pour éclairer une prise de décision. Cette perspective pragmatique n'exclut pas une approche scientifique ou le recours à des méthodes métrologiques susceptibles d'appuyer la décision à prendre. La démarche pédagogique se situe à l'articulation de deux discours dominants : le politique (valeurs sociales, justice sociale, finalités éducatives…) et le métrologique (précision, objectivité, mesure…) et contient l'idée d'approche plurielle ou multidimensionnelle. De surcroît cette démarche peut concerner divers objets : des performances d'élèves, l'efficacité d'un programme de formation ou d'une méthode pédagogique, le fonctionnement d'un système de formation, etc.* »[61].

*Ainsi*, il est *clair* que l'on *ne peut*, et l'on *ne doit dissocier* ce concept, cette opération *capitale* pour l'acte d'enseignement/apprentissage de ce dernier ; les deux notions sont

[60] Ibid2.
[61] René AMIGUES, Professeur des universités, Sciences de l'Education, Evaluation scolaire et pédagogique, Petit vocabulaire raisonné à l'usage des enseignants débutants, www.google.com

*indissociables*. Une démarche pareille est capable de *brouiller* son *bon* fonctionnement, voire, le rendre *incomplet*, disant même *inutile* ; *la vérification* des acquisitions est *essentielle* pour tester *l'assurance* de leur appréhension.

*Seulement*, la réalisation de *toute* œuvre a *toujours* besoin d'une approche *correcte* pour un aboutissement *sûr* couronné de *succès*. L'évaluation *ne peut être exceptée*, si elle n'est pas pratiquée comme *l'indique* la norme, *l'échec* sera l'issue.

*Mais en revanche*, *tout* invite à dire que, *théoriquement au moins*, tout fonctionne dans *le respect* des bonnes règles, le système éducatif algérien lègue à la supputation scolaire le plus grand intérêt - *le contenu théorique relatif est impressionnant* - ; elle constitue un outil de travail *très important* permettant la valorisation de *l'apprentissage* des élèves ; *détecter* les lacunes éventuelles, et par la suite les *combler*. Il s'agit d'un *processus* qui *doit* accompagner l'exercice des apprenants durant toute une année, son *absence* ou sa *mauvaise* marche peuvent exposer *un effort qui a exigé tant de temps (douze ans ou plus), de peine et de ressources financières si précieuses autant pour les parents que pour l'Etat au néant*.

Ce qui n'explique pas la situation *d'inefficacité* à laquelle elle a abouti. L'une des évaluations - *car il en existe différents types* - sanctionnant le travail à l'Ecole est dite *certificative*, elle se fixe comme objectif de « *permettre à l'apprenant d'intégrer ses acquisitions et de les réinvestir pour résoudre une situation*

*problème de manière individuelle. Pour cela, il est amené à mobiliser ses ressources (savoirs et savoir-faire) acquises en classe.* »[62]

*Or*, la réalité est *tout ce qu'il y a de contraire*. Nos étudiants sont *dans la plupart* des cas *incapables* de travailler *seuls* sans l'intervention de leur enseignant, (quant à la maîtrise de ce que l'on leur enseigne, le souci qu'ils quittent leur classe la tête vide est *grand)*. Et pour ne pas la (l'évaluation) tenir comme unique cause de cette condition problématique « *Les pratiques évaluatives ne règlent pas, à elles seules, les problèmes d'apprentissages.* »[63], on dira que la question est compliqué et complexe à un tel point s'y perdre dans la recherche du vrai coupable.

*Sans que* cela ne doive signifier son innocence *intégrale* ; elle a sa part de responsabilité dans le problème, une implication qui nécessite un traitement urgent ; le contexte est *critique*.

« *Il a fallu plus d'une vingtaine d'années à l'Etat pour se rendre compte de la faillite du système fondamental. Vingt ans et des dizaines de milliers de victimes de ce secteur qui a enregistré un taux d'échec et de déperdition scolaire des plus élevés. Faudra-t-il encore d'autres victimes de ce système pour qu'enfin les dirigeants de l'Algérie finissent par comprendre que le degré de développement d'un pays réside dans le niveau de connaissances scientifiques et technologiques des hommes et des femmes qui le*

[62] Evaluation, Les recommandations, Projet de programme, 1ère année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.
[63] Ibid[61].

*composent et non dans les millions de barils de pétrole produit annuellement, ou encore les milliards de mètres cubes de gaz naturel que le sous-sol du pays recèle.* »[64]

*L'impression générale* est que l'idée d'évaluation est actuellement *en dérive* ; son inutilité est trop visible pour qu'on ne la voie pas, et vu son *énorme* indispensabilité pour l'opération d'enseignement/apprentissage, la logique recommande sa révision. .

[64] Ibid[21].

## II-1-2 Typologie de l'évaluation : les nomenclatures réinterrogées.

« *Le système d'évaluation actuel est en train d'être repensé, devra, progressivement, céder la place à un système dont les démarches, les procédures et les règles qui en constituent les fondements seront orientés vers la mise en place d'un processus dont l'objectif sera d'apprécier "le comportement" des différentes composantes du système et de leurs rendements dans le but de fournir des informations exploitables par les différents agents concernés (élèves, enseignants, parents, chefs d'établissements, inspecteurs, gestionnaires du système, …) mais à des fins différentes en fonction de leurs préoccupations et de leurs niveaux de responsabilité et de décision (famille, groupe classe, établissement, wilaya, administration centrale, institution de recherche). En ce sens, le système d'évaluation projeté devra accorder davantage de prérogatives aux actuelles directions de wilaya chargées de l'éducation et beaucoup plus d'initiatives aux enseignants dans leur classes. Ainsi, si la philosophie du système et les décisions relatives à son orientation générale demeuraient centralisées, les modalités de mise en œuvre du processus d'évaluation des acquisitions scolaires seraient du ressort des wilayas et des établissements, avec transmission des informations collectées à l'administration centrale.* »[65]

[65] Ibid[2].

La situation de *crise aigue* que connaît l'Ecole dans notre pays *depuis plus de vingt ans - une durée qui n'est pas du tout modeste, l'intervention devait être envisagée beaucoup plus avant car les signes anomaux étaient parfaitement perceptibles dès le début et dans une période pareille, certains peuples ont su réalisés des miracles* - a, peut-être, *obligé* les responsables du secteur de l'éducation et la formation et leurs partenaires a revoir non seulement les programmes proposés mais également leur système évaluatif.

Il faut absolument comprendre que sans un dispositif d'évaluation *fort* et *adéquat* au système éducatif, *tout un processus qui aura tant coûté se réduira à zéro*. L'intention n'est certainement pas celle de répéter ce à quoi il a déjà été fait référence dans ce projet, mais le contexte l'oblige. Sans cette opération *majuscule* pour le travail scolaire, il est *difficile*, voire, *impossible* de détecter les défaillances possibles, ce qui ne mènera sûrement qu'à l'échec ; un aboutissement que *nul* ne désire atteindre.

*La révision* de *toute* œuvre élaboré est *sans aucun doute essentielle*. La découverte du défaut conduit au progrès ; *personne* ne peut ignorer cette *vérité*. "*L'homme apprend de ses erreurs*".

La part de responsabilité de l'évaluation dans l'insuccès à l'Ecole est *évidente*. *De ce fait*, réinterroger sa nomenclature a été, possiblement, envisagé pour résoudre son inefficience présente.

*Ainsi* de *nouvelles* formes évaluatives sont apparues sur la scène éducative. **Le contrôle continu :** « *C'est l'observation quotidienne, de l'activité des élèves, de leurs comportements, de leurs démarches intellectuelles et des stratégies qu'ils mettent en œuvre dans leur apprentissage. Il permet : de diagnostiquer les points forts et les points faibles dans le processus d'apprentissage, la méthode d'enseignement et les résultats des élèves ; de s'assurer de la valeur de l'effet au niveau de la compréhension, de l'assimilation et de la rétention des connaissances ; de réguler, en cas de besoin, la méthode d'intervention et d'adopter une procédure plus convenable. Dans cette forme d'évaluation, l'enseignant fait appel à une panoplie d'outils, allant d'une simple question jusqu'à des épreuves plus complexes, touchant une ou plusieurs notions, une ou plusieurs unités du programme.* »[66]

**L'évaluation annuelle ou de fin de cycle :** « *C'est une évaluation sommative qui permet de déterminer le profil de l'élève et ses résultats à la fin de l'année ou du cycle, et de mesurer sa capacité à poursuivre la scolarité à l'échelon supérieur. Pour cela, des épreuves écrites ou pratiques sont organisées à la fin de l'année ou du cycle, au niveau de l'établissement.* »[67]

Excepté le changement des appellations, il peut paraître qu'il s'agit *toujours* des mêmes types d'évaluation ; les objectifs, s'ils ne sont pas identiques, ils le sont *presque*.

[66] Ibid[2].
[67] Ibid[2].

D'autant plus que l'attribution d'une nouvelle forme, ne doit *point* signifier *la modification* du fond, ou la réussite à laquelle on aspire. Le succès *ne peut résider* dans une nomenclature neuve, mais *dans son efficacité et son rendement*.

## II-1-3 Praxis algérienne de l'évaluation.

« *Le nouveau système d'évaluation répondra aux objectifs visés suivants : contribuer à une meilleure connaissance du système éducatif, éclairer la réflexion sur son évolution, faciliter et orienter la prise de décision ; responsabiliser les wilayas et les rendre comptables du rendement des établissements ; amener les chefs d'établissements et les enseignants à se tenir responsables et comptables de la réussite de leurs élèves pour les apprentissages accessibles à tout un chacun ; fournir des informations sur les niveaux des performances atteints par des populations scolaires déterminées (fournir grâce à des études, des information sur le rendement du système éducatif, aider les responsables de la politique éducative à corriger les disfonctionnement éventuels du système, identifier les distorsions existant entre les curricula officiels et les curricula réalisés, fournir un éclairage à propos des facteurs associés aux différences de rendements constatées entre écoles, entre classes, entre élèves ou entre d'autres sous-groupes, fournir des données de base fiables en matière de rendement scolaire afin de pouvoir tracer les grandes lignes des futurs réformes) ; utiliser les instruments développés, les adapter, les diffuser, contribuer à la création de banques de données et aider à optimiser les processus de sélection et d'orientation (aider à la construction d'instruments permettant une meilleure sélection, aider à l'optimalisation des processus de sélection et d'orientation, contribuer à l'édification d'une banque d'items, diffuser les*

*instruments d'évaluation parmi la communauté éducative, promouvoir et encourager l'évaluation formative).* »[68]

*Il est tout à fait évident* que l'évaluation n'est pas née comme ça, *hasardement*, elle a *certainement* ses *propres* objectifs et finalités qui ont *présidé* à sa naissance - *l'extrait proposé en sus indique pleinement cette vérité*. Il est d'ailleurs, *incontestable*, que derrière *toute* apparition, existe *nécessairement* un motif, et *fort* aussi.

Dans *son entièreté*, « *L'évaluation est la procédure par laquelle, en analyse de contenu, on soumet aux sujets testés des propositions dont ils ont à établir les termes, ou qu'ils ont à apprécier. Généralement, les jugements à porter sont réduits à des réponses par plus ou moins. Ainsi, on classe les sujets ou les groupes selon le degré qui est choisi le plus fréquemment.* »[69]

Dans *sa partialité*, sa nature dépend de son type - *il a été signalé ailleurs qu'il en existe plusieurs* - et chacun d'eux possède *sa définition et ses buts spécifiques*. Nous essaierons ci-dessous de jeter un regard, *aussi modeste qu'il soit*, sur ce sujet - *on doit noter que la typologie antérieurement citée ne va pas être reprise*.

**L'évaluation diagnostique :** Ce modèle évaluatif doit être, *rationnellement*, proposés aux élèves au début de la rentrée scolaire, il permettra, éventuellement, la détection des lacunes possibles, afin

[68] Ibid[2].
[69] Dictionnaire de linguistique par J. DUBOIS Université de Paris-X (Nanterre), M. GIACOMO Université de Paris-III, L. GUESPIN Université de Rouen, C. MARCELLESI Université de Rouen, J-B MARCELLESI Université de Rouen, J-P MEVEL, Librairie Larousse.

de les combler, tester leurs acquisitions précédentes, voir leur niveau d'aboutissement, et ce dont ils ont grand besoin : « *On propose aux apprenants une situation problème qui permettra de faire émerger leurs représentations et l'état de leurs acquisitions. Cette évaluation permettra de connaître les apprenants dans leur niveau pour détecter les éléments positifs sur lesquels le professeur peut s'appuyer. Les résultats obtenus par l'évaluation diagnostique amélioreront le plan de formation initialement prévu par une reformulation d'objectifs plus précis et une détermination de contenus plus adéquats.* »[70]

**Modèle d'évaluation diagnostique (Même source, p. 07)**

2- Les extraits suivants sont tirés de la lettre sur les aveugles, dans laquelle Diderot étudie les sensations, la morale et la pensée des aveugles, pour en tirer leçon. Aidez-vous du contexte pour donner la définition des mots en gras

**«** Il exprime aussi **sensément** que nous sur les qualités et les défauts de l'organe qui lui manque (…). Il discourt si bien et si juste de tant de choses qui lui sont absolument inconnues, que son **commerce** ôterait beaucoup de force à cette **induction** que nous faisons tous, sans savoir pourquoi, de ce qui se passe en nous à ce qui se passe au-dedans des autres. »

[70] Evaluation diagnostique, Evaluation, Ibid[30].

**L'évaluation de régulation ou formative :** *Une opération dont le rôle fondamental pour le travail scolaire ne peut être ignoré*. Elle gère l'articulation dynamique qui lie les contenus enseignés aux stratégies d'apprentissage utilisées pour leur acquisition et les effets de régulation que cela implique. Elle facilite la gestion du projet, l'adéquation entre les visées et les stratégies utilisées ; elle assure la qualité de l'information au moment même de sa circulation ; elle cible principalement les apprenants en difficulté face à la tâche proposée.[71] L'évaluation formative, c'est simplement le fait de prendre le pouls des élèves au travail et de pouvoir ainsi intervenir sur le moment ; … elle et une dimension de l'apprentissage : en permettant l'ajustement progressif de la démarche à l'objectif, elle est au cœur de l'acte d'apprendre, y apporte une dynamique et en garantie l'efficacité.

**Modèle d'évaluation formative (Le Français En Pro-Jet, LAFRID Sahraoui, Dar El Hadith Lil Kitab, p. 72).**

1- Imaginez que le narrateur n'est pas chez lui, mais qu'il se trouve de l'autre berge de la Seine. Dans cette nouvelle situation d'évaluation, réécrivez la description en procédant aux changements nécessaires et en les justifiant.

**«** J'aime ma maison où j'ai grandi. De mes fenêtres, je vois la Seine qui coule, le long de mon jardin, derrière la route, presque chez moi, la grande et large Seine qui va de Rouen au Havre, couverte de bateaux qui passent.

[71] Evaluation formative, Evaluation, Ibid[30].

A gauche, là-bas, Rouen, la vaste ville aux trois bleus, sous le peuple pointu des clochers gothiques. »

Guy de Maupassant, Le Horla, Ed. Albin Michel.

**L'évaluation de validation certificative :** Toute compétence est exprimée par une performance qui satisfait à des critères bien définis. Critérier une compétence c'est la spécifier afin d'établir en terme d'indicateurs observables les éléments significatifs d'une bonne réussite. La liste des indicateurs englobe des objectifs en principe déjà maîtrisés (avant l'apprentissage) et les objectifs d'apprentissages sélectionnés pour le projet. Cette distinction doit avoir des répercussions sur le barème de notation. Pour savoir si une compétence est installée chez l'apprenant, il est essentiel de concevoir une situation d'évaluation pertinente.[72]

**Modèle d'évaluation certificative (Même source, p. 77)**

Jordanie, pays aux trois climats et aux mille et une séductions. Beautés naturelles et richesses architecturales y alternent et s'y confondent. Géographie et histoire sont les meilleurs guides pour la visiter. « Ici, nous a déclaré un jeune étudiant, nous sommes à l'un des carrefours du monde où, depuis des millénaires, les civilisations s'affrontent, se mêlent et se superposent. La mémoire d'une bonne partie de l'humanité est concentrée sur cette terre qui a vu défiler peuples et conquérants. »

[72] Evaluation certificative, Evaluation, Ibid[30].

Notre visite commence par Amman, la capitale du royaume hachémite. Amman, creuset vivant, vibrant, bruissant, odoriférant, où se côtoient bédouins et citadins, Européens venus en touristes ou en coopération. L'architecture n'y est pas moins variée puisqu'elle va du théâtre romain à l'art musulman et turc, illustrée par de merveilleuses mosquées : la mosquée bleue et celle d'Abu Darwwish.

Après Mabada, royaume des mosaïques byzantines et Djarach, l'antique Gerasa, site archéologique impressionnant, nous arrivons, en allant toujours vers le sud, à Pétra. Pétra, l'unique. Double chef d'œuvre de la nature et de l'homme. Décor féerique, inoubliable.
Puis, c'est Aqaba et son golfe. Site antique où débarqua, comme le racontent les livres sacrés, la reine de Saba - la fameuse Balkis du Coran - avec de grandes richesses destinées au roi Salomon. Aujourd'hui, c'est un important centre économique et une station balnéaire très agréable.

Non loin d'Aqaba, la vallée saharienne de Wadi Ram, traditionnel passage des bédouins et des caravanes entre l'Arabie et le Hidjaz. La plaine de sable offre à nos regards émerveillés d'étranges mirages pétrifiés et nous laissons, peu à peu, imprégner par la poésie de la lumière et les couleurs du soleil couchant.

**D'après Paul Balta, « Atlas », octobre 1989.**

## Questionnaire

1- D'où est tiré ce texte ? Quelle est la profession de son auteur ?

2- Ce texte est du type : - article d'information ?
- fait divers ?
- reportage ?
- extrait de roman ?

Relevez la bonne réponse.

3- Comment est organisée la description dans le texte ?

4- Par qui est prise en charge la description ?

5- A qui s'adresse ce texte ?

6- Les descriptions contenues dans ce texte sont-elles objectives ou subjectives ? Justifiez votre réponse.

7- Quels sont les objectifs de l'auteur ?

8- Relevez les indices spatiaux et tracez les itinéraires suivis par leurs auteurs.

9- Comment justifiez-vous l'emploi des guillemets dans le paragraphe 1 ?

10- L'auteur du texte ne fait-il que décrire ce qu'il voit ? Quelles autres informations nous apportent-il sur sa visite ?

Il est avéré que l'action évaluative *ne peut être détachée* de l'acte d'enseignement/d'apprentissage. Sa fonction *vérificative/attestatrice* permet à cette opération *déterminative* d'être, *continûment, infaillible et correcte*.

## II-2-1 Les contenus : une notion à revisiter.

« *Une révision du système éducatif qui constitue la base de tout développement doit se faire inévitablement. En effet, il devient urgent de revoir le contenu des programmes, le niveau, la qualité de l'enseignement à tous les niveaux pour pouvoir se mettre sur le même plan que les sociétés avancées. Car " ses exigences vitales sont dictées par les impératifs de la globalisation de la vie moderne et ses complexités ainsi que par les exigences de la modernité ". Nous ne pouvons nier le fait qu'une approche du monde scientifique ne peut se faire sans la possession de plusieurs langues. En conséquence, nous devons adopter une attitude de tolérance vis-à-vis de la langue française, car c'est non seulement une façon de " penser le plurilinguisme " mais aussi une manière de " penser l'universalisme ".* »[73]

*Nul* ne peut omettre *l'évidence* que l'enseignement du français, dans notre pays, connaît depuis un temps, *qui n'est pas peu, d'énormes* échecs dont *l'ampleur* des dégâts déplorés a *dépassé* toutes les dimensions possibles. Et *nonobstant la multitude* des réformes effectuées, la situation *ne s'est pas améliorée* pour autant ; le niveau des apprenants *ne cesse de diminuer* d'une année à l'autre, non seulement dans cette langue mais dans la totalité des matières apprises. D'autant plus que l'Ecole qui devait aider l'élève à mieux s'inclure dans la société est devenue, *au contraire*, une fabrique

[73] Le français : une ouverture sur le monde extérieur, Ibid[31].

d'exclusion sociale, et les processions d'écoliers qu'on avait coutume de voir sur les routes sont *de plus en plus squelettiques :* « *De plus, l'école algérienne se porte mal, alors qu'elle a été considérée comme l'un des acquis essentiels de l'indépendance. En effet, Chaque année, quelque 400 000 élèves, tous cycles confondus, finissent par quitter l'école. Sur 100 enfants de la première année du primaire, neuf seulement décrocheront leur baccalauréat et cinq un diplôme à l'université.* »[74]

Une telle *catastrophe, qui risque de compromettre le développement socio-économique du pays,* ne peut être point un simple accident de hasard ; elle est certainement due à une *cause très forte* dont le traitement doit constituer un impératif *des plus urgents*. La situation devient plus que critique au point d'annoncer l'effondrement.

« *Quant à l'enseignement supérieur, il reste encore relativement français, particulièrement dans les disciplines scientifiques et techniques. L'arabisation des universités a été retardée depuis que les étudiants se sont révoltés parce que leurs diplômes arabes ne leur offraient pas de débouchés sur le marché du travail. Evidemment, les universités algériennes présentent un taux d'échec effarant dès la première année. C'est que les étudiants arrivent dans l'enseignement supérieur avec une formation arabophone, alors qu'ils sont appelés à suivre leur cursus en langue française.* »[75]

Il ne s'agit plus de cas isolés, de centaines même ou encore de milliers de cas, les chiffres et les statistiques sont *terrifiants* : « *Les*

[74] Le domaine de l'éducation, Ibid[32].
[75] Le domaine de l'éducation, Ibid[32].

*déperditions annuelles sont estimées à 500 ou 600 000 jeunes.* »[76]. Ce qui signifie, en faisant une petite opération de calcul, que *des millions de jeunets*, tous âges et cycles confondus, sont déjà *dans la rue*.

On ne peut empêcher les regards de se tourner vers le contenu des auxiliaires pédagogiques et didactiques ; un phénomène de ce volume *ne peut et ne doit être formel*, le problème est logiquement *intérieur*. En réalité, la critique de leur composante ne date pas simplement d'aujourd'hui ou bien d'hier, elle a débuté partant des prémices de leur première restructuration en 1976 - *année qui a vu la naissance de l'ordonnance n°76/35 qu'on affirme la régie, d'une façon générale, du système éducatif algérien jusqu'à ce jour, et qui n'a lieu effectivement qu'a partir de l'année 1980* - : « *Cette ordonnance a longtemps été décrié par maints pédagogues qui pensent que ce n'est pas en fonctionnant selon des normes obsolètes que l'école sera arrachée à son anachronisme. D'ailleurs de puis quelques années, l'on assistait à un recul du niveau général de scolarisation à l'école fondamentale et au foisonnement d'écoles privées, qui ont vite pris conscience de la fonction vacante de l'école algérienne… Ces signes avant-coureurs étaient annonciateurs d'un déphasage du système éducatif par rapport à la réalité. Ils corroboraient également l'idée de reconduire la formation (et les diplômes qui la sanctionnent) vers une approche plus professionnelle et pragmatique. Une réforme était nécessaire. Elle est en cours.* »[77]

[76] Ibid[15].
[77] Ibid[2].

Et cette réforme est enfin venue. A partir de la rentrée scolaire 2003 -2004, un nouveau programme est né - parler de la reconduite d'un programme qui existait avant l'établissement du fondamental n'est pas aussi tout à fait à rejeter, leur confusion est fondée - : « *Ce retour au système qui existait avant l'école fondamentale se fera à travers une révision des programmes et comme déjà mentionné la mise à la disposition des élèves de nouveaux manuels scolaires.* »[78]. *Encore que* le retour *en puissance* de la langue française en Algérie : « *La rentrée scolaire 2003, effectuée en Algérie le 13 septembre, a vu l'ajout d'une année dans le cycle moyen, dont la durée sera de quatre années au lieu de trois (…). Enfin, à partir de l'année scolaire 2004 – 2005, l'enseignement de la langue française se fera dès la 2è année du cycle primaire alors qu'auparavant l'élève commençait son apprentissage du français en 4è année primaire. Par ailleurs, un nouveau manuel de français sera mis à la disposition des élèves de la 1ère année du cycle moyen dès le début de la présente année scolaire…* »[79] *ne doit guère* porter à insinuer que la politique gérant son apprentissage *a changé*, qu'on commence à la *regarder autrement* ; avec un *œil neutre, loin de toute* arrière pensée, et qu'elle quittera le cercle vicieux dans lequel elle tournait depuis presque quatre décennies.

Il semblerait que cette dernière vision est celle *la plus proche* de la réalité, et que "la notion de contenu" *va continuer* à être *revisitée*.

[78] (La Réforme de l'Enseignement Scolaire et le FLE), Aoussine SEDDIKI, Université d'Oran Es Senia, Facultés des Lettres, Langues et Arts, Département des langues anglo-saxonnes, Didactique des langues, Quelles Actions Audio-visuelles pour Le Français Précoce en Algérie.

[79] Ibid[4].

## II-2-2 Transposition didactique : une schématisation des contenus.

« *Il n'y aura pas de réformes au détriment de la langues et de l'identité nationale. L'Algérie a perdu la langue arabe pendant 132 ans et nous avons consentis beaucoup de sacrifices pour la récupérer et aujourd'hui, il est tout à fait clair que je n'ai pas l'intention d'en faire l'objet d'un jeu.* »

L'observateur du système éducatif algérien reste, *le plus souvent, indécis* quant à *son évolution* ; il est vrai que l'on ne peut exprimer avec certitude la présence du changement de son absence. La complexité de la situation n'aide point à prendre une telle décision.

La modification *n'est pas* à ignorer ; depuis l'année 1976 - *année qui a connu la naissance de l'ordonnance n°76/35 qui gère, de manière générale, le domaine de l'éducation et de la formation jusqu'à ce jour, et qui a établit le système fondamental, une action qui a bouleversé l'Ecole en déclanchant un processus de recul, que malgré les différents essais qui visaient son arrêt, lui a fait payer une lourde imposition* - l'on a cessé d'effectuer des remaniements sur les programmes et sur les contenus des auxiliaires pédagogiques et didactiques, *mais* pas *nécessairement* dans le sens voulu : « *Fidèle aux traditions d'une école algérienne en mouvements constants. Pas souvent dans le sens voulu. La réforme ? Avec un "r" en bas de*

*case. Que tous attendent de leurs vœux et que personne n'en voit les prémices malgré un discours officiel se voulant convaincant, mais* malheureusement *en décalage avec les réalités. Très loin des attentes.* »[77]

*Toutefois*, il faut peut-être avouer que telle n'est pas la question pour *toutes* les disciplines instituées ; La possibilité d'une restructuration radicale pour certaines matières n'est pas à écarter - *quoique la dégradation soit générale, aucune instruction n'est épargnée*. *Pour d'autres*, l'indécision est *plus grande*, et on ne trouvera pas meilleur exemple pour illustrer ce cas que celui de français.

On ne peut, *vraiment*, parler de modification que *lorsque* le fond est *normalement* touché. Et toute autre mesure ne pourrait mériter, *fatalement*, cette appellation. Les rectifications superficielles ont *toujours* révélées leur inefficacité et leur inutilité. Un changement réel est celui qui touche au cœur du problème, qui remonte à ses origines, qui diagnostique son point de départ pour pouvoir prescrire la démarche correcte à suivre dans le but de le supprimer. *En dehors de tout cela*, *le bricolage* s'impose.

Les auxiliaires pédagogiques et didactiques du FLE ne pouvaient être épargnés par le renouvellement ; ils font partie d'un tout, et par coutume ce qui affecte le tout doit *également* affecter ses composantes. *Cependant*, il paraît que telle n'est pas la condition pour la première langue étrangère ; il y a eu, certes, rénovation, *mais* pas celle qu'on attendait ; ce qui a été réalisé ne serait *dans sa*

[77] Ibid[34].

*globalité* que pure figuration, *loin* de toute authenticité. *Les supports* ont peut-être changés, *les thèmes* le sont ainsi, les objectif de même - *la reformulation ne peut aucunement être considérée comme transformation intégrale* - en ce qui concerne le reste (la typologie des supports, les finalités, la vision qu'on pour l'enseignement de cette langue) rien de nouveau, *tout* fonctionne *continuellement* de la même manière.

*L'expérience* a de plus démontré qu'il *ne faut pas* croire *constamment tout* ce qui est dit, car la marge peut se voir *immense* entre ce qui est exprimé et ce qui appliqué. Les trextes législatifs - *et il en a été cité plusieurs antérieurement dans ce projet* - n'arrêtent pas de parler de nouvelle politique visant l'amélioration de l'éducation du français ; *sur le terrain tout demeure figé*.

## II-2-3 Les contenus : pour un partenariat en interaction.

« *Au cours des dix dernières années des changements importants sont survenus dans l'apprentissage et l'enseignement des langues étrangères. Les paramètres de cette discipline ont changé et ont été élargis.* »[78]

Il devient *plus que sûr* aujourd'hui que l'enseignement/apprentissage des langues étrangères n'est plus *seulement* le problème de l'Ecole ; tout le monde doit y contribuer. Un partenariat en interaction doit se créer entre l'ensemble des intéressés à ce sujet. Et c'est ce qui se passe, *réellement*, à l'étranger ; la formation en cette discipline devient *le centre d'intérêt d'individus*, *d'associations*, *d'entreprises* et *d'institutions* qui ont choisi de devenir partenaires dans le but de promouvoir une instruction qu'ils voient *vitale*.

Une réalisation pareille chez nous n'est pas du tout *impossible* ; ni les moyens ni la volonté ne manquent d'autant plus que *le besoin* ici est *plus grand* qu'ailleurs. La réalité révèle qu'après la fin de leur étude, ce sont ceux ayant des aptitudes en langues étrangères, ou les maîtrisant qui ont plus de chance d'avoir un travail : « *Doter les apprenants d'un outil linguistique performant, permettant le plus de "transactions" possibles par la prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication car l'acquisition*

[78] L'apprentissage des langues au XXI$^{ème}$ siècle, LSH Département Langues et Sciences Humaines, www.google.com.

*d'une langue étrangère ne peut pas se réaliser efficacement si on distingue l'aspect "utilitaire" de l'aspect "culturel". Une langue maîtrisée est un atout pour la réussite professionnelle dans le monde du travail (qui demande de plus en plus la connaissance des langues étrangères) est le moyen le plus objectif de la connaissance de l'Autre à travers une réflexion entretenue sur l'Identité/Altérité.* »[79]

Terminé le travail singulier, isolé, limité. Tout doit se faire dans la collectivité totale. Le processus éducatif *n'est plus* en ce moment *le cloisonnement* de l'apprenant et de son enseignant *uniquement*. Il est un champ *immense* où des intérêts, des disciplines *variés se croisent*, ou *plutôt s'enchevêtrent* à la *confusion absolue*.

« *Tant dans l'opinion publique qu'au niveau politique, ces dernières années ont été marquées par une prise de conscience accrue de l'intérêt d'étudier les langues étrangères et de la nécessité de soutenir des styles d'apprentissage variés, notamment l'apprentissage autonome des langues. Dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation, ce développement s'est traduit soit par la création soit par l'expansion de nombreux centres de langues*. »[80]

*La différence est source de richesse*. C'est ce travail collectif, ce partenariat, *essentiellement*, moral qui *permet* au contenu d'être *plus fiable*, *plus crédible* et *plus correct*.

[79] Ibid[26].
[80] Ibid[78].

On *doit* avoir cette *même* pensée dans notre pays, on *doit* comprendre que l'apprentissage des langues étrangères et l'enseignement d'une façon générale est *un intérêt national* et non individuel auquel *tout le monde doit contribuer*.

## II-3-1 Des attentes didactiques du manuel de langue.

« *La pratique du F (français) est donc une donnée importante dans le cadre scolaire, une donnée dont il conviendrait de tenir compte tout particulièrement en ce qui concerne l'enseignement/ apprentissage des autres LE (langues étrangères).* »[81]

Persister à dire que l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, et *plus particulièrement* celui de français, une langue qui, pour des raisons qui ne sont plus à présenter, peut avoir un rôle *capital*, non seulement pour le *développement*, essentiellement, économique du pays, mais également pour celui d'arracher l'Ecole à *la confusion* qu'elle vit depuis presque *trois décennies*, ne doit pas constituer *une priorité des plus urgentes* est de la pure inconscience, pour ne pas évoquer *l'ignorance* et *l'irresponsabilité absolues*.

L'intention n'est *assurément* pas celle de porter atteinte à la langue nationale et officielle, ou celle de lui ôter la place qu'elle occupe et qu'elle doit continuer à occuper ; *néanmoins*, les langues étrangères *doivent* de tel avoir le rang qu'elles méritent de *moteur* de renouveau et d'évolution dans divers domaines.

[81] Propositions pour une didactisation du plurilinguisme algérien, Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie, www.google.com.

Au moment où les pays dont l'immensité de l'écart socio-économique qui nous sépare d'eux *ne peut pas être mis en doute* effectuent des efforts considérables dans ce secteur, nous, *au contraire*, et à *l'encontre* de notre intérêt, nous *empêchons*, même, son cheminement naturel; l'approche adoptée *ne témoigne point* du contraire, tout en connaissant ses retombées *désastreuses*.

Les objectifs et les finalités émanent pour être mis à jour ; leur réalisation est naturellement *obligatoire* ; l'intention préside à tout travail. Il n'existe, *normalement*, guère d'œuvres qui naissent *intentionnellement*.

On ne peut occulter que le nombre de théories et de recherches traitant du champ de l'éducation, et puisant dans l'expression des attentes didactiques, *hautement positives*, de l'instruction des langues étrangères est *impressionnant*. L'Algérie *n'en est pas loin* ; la multitude de prospections réalisées sur le terrain ont mené toutes à cet aboutissement : *la contribution que peut avoir ce type de formation, et plus particulièrement celui de la langue française, dans la performance du processus éducatif est certaine*. Cette langue, aujourd'hui, ne s'étudie seulement pas pour elle-même, mais de plus comme *un pivot duquel peut se faire l'installation d'autres disciplines*.

*En effet*, le manuel de première langue étrangère quitte largement sa nature (la littérature et la culture) pour creuser dans d'autres propriétés dont la variété est importante : philosophie, sciences

naturelles, physique, chimie, géographie, Histoire, informatique, et la liste peut rester encore ouverte.

Tout en n'écartant pas l'intérêt social ; l'intégration planétaire de l'apprenant, sa découverte et sa connaissance de l'autre, accepter sa différence sont quelques-unes des fins socio humaines attendues de l'enseignement des langues étrangères : « *Normalement, les individus acquièrent une langue, et quelquefois plus d'une, dans le processus de socialisation qui commence dès la naissance : l'acquisition des langues est ainsi un élément profond du développement d'un sentiment d'appartenance à un (ou plusieurs) groupes sociaux et culturels. L'acquisition des langues comprend donc l'acquisition d'une compétence culturelle et celle de la capacité de vivre ensemble avec d'autres. L'extension d'un répertoire plurilingue au cours de la vie comprend aussi le développement d'une conscience d'autres cultures et groupes culturels et celle-ci peut mener l'individu à engager des relations avec les communautés parlant les langues qu'il est en train d'acquérir. La profondeur de cet engagement et l'identification avec des groupes et des individus qui parlent d'autres langues dépend non seulement de l'acquisition des langues mais de nombreux autres facteurs individuels et sociaux, ainsi que des modalités d'apprentissage.* »[82]

[82] Ibid[81].

## II-3-2 Les perspectives de la réalisation des attentes du manuel de langue.

« *A un moment où se multiplient les sources d'information aisément accessibles, les élèves ont besoin de livres de référence qui proposent l'essentiel des connaissances prescrites par les programmes de manière cohérente et structurée et qui permettent aussi de comprendre les finalités dans lesquelles elles s'inscrivent.* »[83]

On ne veut être pessimiste, mais *tout* pousse à l'être. Tenant compte de la réalité politique actuelle de son apprentissage, les perspectives de la réalisation des attentes du manuel de langue ne sont pas du tout *rassurantes*. *Tout* invite à spéculer que cette langue va continuer à diminuer de niveau, privant ainsi de *grandes* aspirations de *progrès* et de *renaissance* dans tous les domaines de la vie de leur aboutissement.

Ce qui se passe chez nous personne ne peut le comprendre. D'une part on ne cesse de confirmer la vision pragmatique de l'éducation des langues étrangères et de l'autre on exécute *le contraire*. Nul ne peut assimiler cette conception.

[83] Ibid[16].

De ce fait, il est *impartial* que la situation *doit* changer. *Notre Ecole et notre pays valent mieux que ce qu'ils vivent pour le moment*.

*Il n'y a pas lieu de contradiction*. Certes, il a été évoqué dans la section précédente de ce dernier chapitre que depuis un certain moment le manuel de français langue étrangère (celui de secondaire surtout) comporte ce qui est susceptible de travailler *d'autres* disciplines enseignées, à l'image de la philosophie, les sciences naturelles, la physique, d'autres langues étrangères comme l'anglais, etc. ; *toutefois*, cet avantage *très* opportun ne touche pas l'ensemble des apprenants, seuls ceux les plus forts peuvent saisir cet atout. *Evidemment*, son exploitation doit passer par la compréhension de ce qui est proposé ; en revanche, la majorité du public pédagogique concerné n'arrive pas suivre ce que l'on lui propose. Sa *difficulté* les prive de profits que l'on ne peut qualifier que de *décisifs*. La moyenne ne dépasse pas, le plus souvent, le chiffre 10 ; un pourcentage qui reste *très en dessous* de ce qui est sollicité officiellement et socialement. Le manuel scolaire est, *communément*, destiné à *tous* les éléments constituant une classe donnée ; le cas contraire, *l'anomalie* ne peut être écartée.

On dit que la dernière réforme du système éducatif, entamée il y a trois ans, se veut rompre les liens avec la politique qui organise l'étude du FLE depuis la grande refonte déclenchée par la naissance de l'ordonnance 76/35 du 16 avril 1976 - *une naissance qui a amorcé un processus de recul pour la langue française qui a atteint un stade très critique* -, visant ainsi à remédier à une situation qui *devait indispensablement* changer au risque de *compromettre* des

acquis et un avenir qui a valu un tribu qui était très cher à payer, en *sang*, en *sueur* et en ressources *très précieuses* et *rares* à procurer, et restituer à cette langue *la place* qu'elle avait avant.

*Nonobstant*, ce que l'on lit dans ce nouveau programme - *si notre lecture est bonne* - ne fait pas signe de remaniement *réel*, *radical* et *profond*. C'est vrai que l'enseignement du français est passé de la quatrième à la deuxième année primaire, les finalités ont changé, les supports et les thèmes ont connu cela également ; quant au reste, le changement *n'est pas évident*.

*Toute* restructuration, si elle n'est pas *radicale*, *profonde*, *réelle*, *sérieuse* et *sincère* n'aboutira à *rien*. Ce qui se passe chez nous depuis trente ans en est *l'illustration*.

Ce qui pousse à dire que dans de telles conditions, les attentes, quelles que soit leur nature, du manuel de langue *doivent* demeurer au seuil du *raisonnable* et du *rationnel*.

## II-3-3 Des enjeux didactiques du manuel de langue.

« *Si l'on souhaite vraiment comprendre quelqu'un et apprécier sa culture, il faut connaître un peu sa langue maternelle. Cette compréhension culturelle est l'une des nombreuses possibilités que peut offrir l'apprentissage d'une langue. Celui qui parle des langues étrangères est mieux placé dans le monde du travail...* »[84]

L'importance de l'apprentissage des langues vivantes étrangères n'est plus à prouver. Il devient aujourd'hui l'une des *priorités des plus urgentes* pour *tous* les systèmes éducatifs, et *sans exception*. D'autant plus que ce que l'on leur consacre de théorique, de ressources humaines et matérielles *impressionnantes* ne peut que confirmer cette *vérité*.

Il faut comprendre que le décollage socio-économique ne représente pas *l'unique* objectif visé par ce type de connaissance ; *l'intérêt pédagogique* est également au centre des préoccupations.

[84] Avenir des langues, Comprendre les enjeux, Langues et TIC, EducNet, www.google.com.

En effet, *fini le temps* où les langues étrangères sont enseignées à des fins *strictement* culturelles, sociales ou même économiques ; le facteur *didactique* s'ajoute maintenant à la liste. Depuis le remaniement de 1976 - *date à laquelle le système éducatif algérien a connu de grands changements visant à son indépendance et son autonomie intégrales, des réformes dont l'application effective n'a débuté qu'à partir de la rentrée scolaire 80 - 81* -, le manuel de langue, et *essentiellement* celui de français ne renfermait plus ce qui était susceptible de travailler cette discipline *seulement*, mais en outre ce qui pouvait aider à assimiler *d'autres matières*.

*Donc*, l'étude qui devait avoir besoin d'appui pour son instruction - *pour des raisons qui sont logiquement claires - contribuait*, au contraire, à *l'installation* d'autres domaines qui étaient censés l'aider, elle, à s'installer.

*Les objectifs terminaux* de l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire expriment *pleinement* cette idée : « *A la fin du cycle secondaire, l'élève doit avoir une maîtrise de la langue (code et emplois) suffisante pour lui permettre : d'accéder à une documentation diversifiée en langue française, d'utiliser le français dans des situations d'enseignement (cours magistral, travaux*

*pratiques et dirigés, conférences de méthode, etc.) en prenant une part active à l'assimilation de l'information scientifique, (en prenant des notes de manière organisée et réfléchie pour réutiliser les connaissances enregistrées dans des situations diverses), de prendre conscience dans des situations d'interlocution concrètes ou de lecture des dimensions informatives, argumentatives et littérairement marquées des textes écrits ou oraux, que ces textes traitent de phénomènes, de faits ou d'événements, décrivent des objets, des lieux ou des personnes ou bien relatent des propos ou des arguments avancés par des tierces personnes ou par le scripteur lui-même...* »[85]

La pratique de cette politique s'est *élargie* avec la dernière refonte de l'Ecole ; presque le même programme que celui que l'on apprend au lycée est donné actuellement, aussi, au moyen.

D'autant plus que *l'apport* du FLE dans l'apprentissage des autres langues étrangères, notamment l'anglais, ne peut être ignoré. Un programme de recherche réalisé conjointement par des chercheurs du département de français de l'université d'Alger-Bouzaréah, ainsi que des chercheurs du CREDILF de l'université Rennes 2 (Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie) l'a

[85] Objectifs terminaux de l'enseignement du français dans le cycle secondaire, Programme de français, Enseignement secondaire, Juin 1995.

clairement démontré et illustré. Selon, toujours, cette même recherche, le plurilinguisme ne peut s'avérer que *certainement bénéfique* ; *l'aisance* avec laquelle -un plurilingue- arrive à *comprendre, se faire* comprendre et *passer* d'une langue à une autre renforce amplement cette pensée.

« *L'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. Dans des situations différentes un locuteur peut faire appel avec souplesse aux différentes parties de cette compétence pour entrer efficacement en communication avec un interlocuteur donné. Des partenaires peuvent, par exemple, passer d'une langue ou d'un dialecte à l'autre, chacun exploitant la capacité de l'un et de l'autre pour s'exprimer dans une langue et comprendre l'autre.* »[86]

De ce fait, les enjeux didactiques du manuel de langue *s'imposent*. L'enseignement de la langue française, quand il est fait *correctement*, peut se révéler *très fructueux*, et pourra, peut-être participer à *arracher l'Ecole à son anachronisme* qui a suffisamment duré.

[86] Ibid[81].

# CONCLUSION

« *L'éducation est considérée comme un investissement productif et stratégique ; elle bénéficie à ce titre de ressources et de moyens nécessaires à la prise en charge de la demande sociale d'éducation et à la réponse aux besoins du développement national.* »[87]

L'Algérie, consciente, comme pour le reste des pays du monde, *de la grande importance* qu'à l'Ecole pour *l'avenir* des Nations n'a pas hésité après la restitution de sa souveraineté nationale à faire un *choix difficile*, celui de reconduire le manuel scolaire hérité de l'école française pendant la colonisation dans une institution qui devait *normalement* être affranchie et *nationale*. *Seulement*, la cooptation n'est pas toujours donnée, surtout pour un Etat *récemment* indépendant. Le temps est *précieux*. Et on devait commencer, en ne perdant aucun instant, même en faisant cette *dure* adoption.

Néanmoins, cette situation n'a pas longtemps duré, et *le premier manuel scolaire, véritablement, algérien est né*. Il faut dire que la tâche *n'était pas du tout facile*. Sa naissance a été le fruit de *gigantesques* efforts et travaux entrepris dans le but de donner à l'école algérienne son indépendance *intégrale* et son autonomie *complète*. Elle devient donc indépendante, mais il fallait faire autant

[87] Ibid[2].

pour améliorer ce nouveau né tantôt sur le niveau du contenu que sur celui de la forme. Et pour encourager la scolarisation et aider une population qui n'était pas encore au point, on le distribuait gratuitement. D'autant plus qu'il existait pour tous les paliers de l'enseignement.

Et l'ère de l'Ecole, *proprement*, algérienne a commencé. Instant cette période, cette corporation, *capitale*, faisait *correctement* ce que l'on attendait d'elle.

Et même après son arabisation, - *cette politique introduite en 1972 a été jugée trop brutale par bon nombre d'observateurs, elle a nécessité la formation hâtive d'enseignants arabophones, et le gouvernement a dû même faire appel à des enseignants étrangers ; les résultats ont été, dans un premier temps, très médiocres, car les premières générations issues de cet enseignement ont connu un fort taux d'analphabétisme et d'illettrisme dans les deux langues* - elle continuait à exécuter ce que l'on lui demandait.

Durant tout ce temps, l'Ecole n'a cessé d'offrir à l'Algérie tout ce dont elle avait besoin de cerveaux, de cadres, et de main-d'œuvre hautement qualifiée dont elle avait tellement besoin pour son fonctionnement et son développement dans tous les domaines.

*Tout* a commencé le jour où l'on s'est aperçu que les programmes enseignés ne faisaient plus le temps et qu'il fallait les remplacer par d'autres plus en adéquation avec les besoins de l'époque. Le monde

change. L'Ecole doit, elle, en conséquence changer pour ne pas être dépassée par la roue du développement, qui roule à la vitesse de la lumière, et qui est sans merci pour les retardataires qui n'arrivent pas à la suivre. Elle n'attend personne. Une intention que l'on ne peut désigner que de fondée ; d'abord, du fait que l'argument avancé est vrai : une grande révolution technique et technologique a bouleversé le monde, surtout, à partir du début des années quatre-vingts ; ensuite, du fait également du recul constaté pendant ce même cycle : l'échec scolaire que l'on ne voyait pas vraiment avant pour son taux très faible devient *inquiétant*, même si le problème n'atteignait pas, réellement, des dimensions dangereuses arrivant au stade de l'irrémédiable. Il restait encore à une étape, *normalement*, contrôlable. *Seulement*, il vaut mieux prévenir que guérir ; la guérison peut être *difficile*, et parfois même *impossible*.

*Pourtant*, et en dépit des moyens matériels et humains *colossaux* mobilisés pour la restructuration de l'Ecole et aboutir à sa réponse aux contraintes du moment, les résultats n'étaient *nullement* satisfaisants. Le recul continuait à prendre de l'ampleur, et la déperdition scolaire est devenue hasardeuse au point de compromettre son avenir, et par conséquent celui du pays.

On a dit, alors, que le problème pourrait consister dans le contenu du dernier programme appliqué, et qu'il fallait, peut-être, et encore une fois, le *remplacer* par un autre plus fiable et plus sûr à réussir. Et sans trop méditer au *temps* perdu à inculquer aux apprenants un enseignement qui n'a mené qu'à plus de dégâts, à celui à perdre dans l'établissement d'un autre et ses retombées sur l'Ecole, sans penser

aux pertes inutiles de ressources financières très précieuses et très rares, et en négligeant la possibilité de son insuccès, on a décidé la substitution.

Donc, un autre, *nouveau*, programme est né. *L'Ecole, était-elle prête à supporter un nouvel échec qui pourrait être cette fois fatal* ? Le pire est redouté ; aucun des remaniements effectués jusque là n'a connu le succès. *Mais*, et comme d'habitude, toute refonte devait passer d'abord par une phase d'expérimentation avant de juger de son efficacité. *Expérimentation*. Un mot qui n'a point quitté l'école algérienne jusqu'à ce jour, faisant d'elle un grand *laboratoire* et des apprenants des *souris d'expériences*.

Cet état d'échec *continu* devait avoir fin. C'est dans ce sens qu'il a été entrepris une réforme globale du système éducatif. Cette tâche ardue a été confiée à une commission nationale installée le 13 mai 2000. Laquelle commission était chargée de procéder, sur la base de critères scientifiques et pédagogiques, à une évaluation du système éducatif en place en vue d'établir un diagnostic compétent, objectif et exhaustif de tous les éléments constitutifs du système d'éducation, et d'étudier, en fonction de cette évaluation, une refonte totale et complète du système éducatif. Elle a donc été chargée de proposer un projet définissant les composants constitutionnels d'une nouvelle politique éducative comportant, notamment, une proposition de

schéma directeur portant d'une part, sur les principes généraux, les objectifs, les stratégies et les échéanciers de mise en œuvre graduelle de la nouvelle politique pédagogue, et d'autre part, sur l'organisation et l'articulation des sous-systèmes ainsi que l'évaluation des moyens humains, financiers et matériels à mettre en place.

La Commission a adopté son rapport général en mars 2001. Ce projet de réforme de l'éducation correspond à une étape de la démarche globale de réforme du système éducatif engagée par l'Etat, réforme dont l'opportunité a été constamment confortée au cours de ces dernières années par les réactions de mécontentement de l'opinion publique devant les performances insuffisantes enregistrées aux examens scolaires, particulièrement au baccalauréat, et par les aspirations légitimes de la société à un enseignement et une formation de qualité pour ses enfants.

La présente réformation du système éducatif entamée en septembre 2003, et en dépit de tout ce qu'elle comporte *d'opportun* n'a pas réussi à trouver *l'unanimité* sur sa perfection plénière ; nombreux sont ceux, *au contraire*, qui l'ont condamnée avant même son application, car elle connaîtra, selon eux, le sort de ses antécédentes ;

les *défaillances* qu'elle contient la mèneront, *certainement*, à cet aboutissement.

L'épreuve de français est sans *aucun* doute l'un des examens où les élèves *échouent* le plus. Les chiffres sont effrayants. Sur 200 copies, le nombre moyen que contient un jury, généralement, seuls 20 candidats, en moyenne, au *maximum*, *toutes filières confondues*, ont la moyenne dix au baccalauréat. Quoi qu'on dise des mesures que le nouveau réaménagement de l'Ecole renferme concernant l'enseignement de cette langue ne contribuera *assurément* pas à résoudre tous les problèmes qu'elle vit depuis plus de deux décennies ; tout pousse à spéculer que la politique qui a mené à ces conséquences *inadmissibles* règne toujours, *au moins pour le secondaire*.

Sauf un changement *radical*, un changement *réel* qui remettra en question cette politique *privilégiant* ainsi les intérêt du pays - *tout en préservant à l'Histoire la place qu'elle doit garder, le passé doit rester la source qui incite au renouveau et au progrès* -, l'initiation du FLE va continuer à *trébucher* chez nous ; *stoppant* de la sorte le décollage socio-économique, et faisant perdre à l'Ecole et au Système éducatif algériens une réputation qui les a pendant

longtemps mis dans les premiers rangs, allant même jusqu'à les citer en exemple.

L'Algérie est, de force, le premier pays francophone après la France ; tous les statistiques et les chiffres antérieurement avancés ne font que le démontrer amplement. La non exploitation d'un tel atout, ignorer la position qu'à cette langue parmi celles que l'on appelle langues à grande diffusion, de savoir et de science ne serait qu'un grand tort dont on pourrait regretter les conséquences.

Dans un monde où l'apprentissage des langues vivantes étrangères devient une priorité - *ce qui ne peut nullement émaner du néant, il y a certainement nécessité* -, nous ne pouvons rester à l'écart ; dans notre cas, cette opération ne nous sera que fort utile. Il faut savoir que l'instruction de ces véhicules dépasse largement celui du besoin scientifique ou économique, l'intérêt humain est le plus visé : « *L'apprentissage des langues étrangères n'est pas un but en soi mais un vecteur au service de l'accès à la culture qu'elles véhiculent… Aussi l'enseignement des langues vivantes ne saurait être une discipline comme les autres, cantonnée à la seule transmission de savoirs langagiers. Lieu privilégié du contact interculturel, il doit nécessairement être complété par des expériences et des savoirs culturels.* »[88] « *Aller au contact direct de l'autre doit être une priorité inscrite au cœur de l'enseignement des*

[88] L'enseignement des langues étrangères en France, Bienvenue au Sénat, Un site au service des citoyens, www.google.com

*langues étrangères, en vue de conduire tant à une meilleure maîtrise de la langue qu'à une meilleure connaissance de la culture des pays concernés…* »[89] « *Les langues étrangères représentent aujourd'hui un atout important sur le plan humain mais aussi sur le plan social. On sait, pour avoir lu Bourdieu, et en particulier ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques, qu'elles confèrent un pouvoir symbolique important à ceux qui les parlent. Le capital linguistique constitué par les compétences en langues étrangères apporte au locuteur un capital social incontestable, une reconnaissance sociale et un pouvoir symbolique fort.* »[90]

Dans la perspective de tout ce qui a été proposé, il apparaît *plus qu'impératif* que la vision que l'on a du français *doit changer*, et que la politique régissant son enseignement/apprentissage *le fasse également*. *Autrement*, les préjudices continueront pour une *entreprise* de laquelle *énormément* est attendu, les dommages ne se limiteront pas uniquement à cette discipline mais atteindront le total de tout ce qui est appris. Il faut, *absolument*, comprendre que l'opération éducative peut être comparée à une chaîne dont les anneaux ne peuvent que rester liés, la perte de l'un d'eux signifiera celle de l'ensemble.

[89] Ibid.
[90] Les enjeux de l'apprentissage précoce, Pour un apprentissage précoce des langues, Le français dans le monde, Novembre-décembre 2003, N°330.

La présente refonte du système éducatif algérien s'estime capable de réparer les atteintes qui lui sont infligées depuis un long moment. *Seulement*, une telle prétention doit être appuyée - *il faut signaler qu'elle n'est pas la première, les mêmes propos n'ont cessé de s'entendre toutes les fois que l'on envisageait de restructurer l'Ecole ; néanmoins, l'effet était toujours négatif* - ; en dehors d'une reconsidération *académique*, *sérieuse*, *sincère*, *objective* et *pragmatique*, il est fort clair qu'elle subira la même suite faisant de la sorte de l'apprenant *l'otage* d'un engrenage dont il est *la principale victime, ce qui n'épargnera forcément pas le pays*.

*Personne* ne peut nier *l'étroite* relation qui peut exister entre l'échec de l'Ecole dans n'importe quelle partie du monde et le surgissement de problèmes variés dans un Etat. L'Algérie présente une illustration *trop* apparente à nier.

*L'erreur n'a jamais été un problème, le problème c'est quand on persiste à rester dans l'erreur. Et il est certain que tant que cette mentalité persévère, tant que l'on s'obstine à voir les fais non comme ils apparaissent mais comme, nous, nous voulons les percevoir, le drame de l'école durera faisant plus de dégâts et*

*compliquant, plus encore, la situation qu'elle ne l'est pour le moment.*

# BIBLIOGRAPHIE

## Articles :

AMIGUES René, Professeur des universités, Sciences de l'Education, Evaluation scolaire et pédagogique, Petit vocabulaire raisonné à l'usage des enseignants débutants, www.google.com.

AZOUNE Amina, Déperdition Scolaire, 32% de la population âgée de 6 à 24 est concernée, , Le Jeune Indépendant, 21 janvier 2006, Informations sur la situation des droits humains en Algérie, Algeria-Watch, www.google.com.

GOUMEZIANE Smaïl, 6ème archaïsme : une éducation massive, mais inadaptée et coupée de la recherche, 10 points pour un débat, Algérie : un système archaïque, 6 Mai 2004, Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), www.google.com.

SEGHIR Madani, Au fil des jours : (Re) Mise en boîte ? Billet, 14 Décembre 2005, La Tribune D'Alger, Publié sur le web le 14 Décembre 2005, allAfrica.com.

YAKOUB Hasna, Les enseignants dénoncent les réformes précipitées, Citant une multitude de lacunes et de maladresses, La Tribune (Algiers), 14 Décembre 2005, Publié sur le web le 14 Décembre 2005, allAfrica.com, www.google.com.

**Ateliers :**

LOUNIS Ali, Introduction, Evaluation de programmes d'enseignement : cas de la physique, Atelier : comment analyser et comprendre les situations pédagogiques et didactiques, Contribution longue recherchée, INRP, www.google.com.

**Chartes :**

La Charte Nationale, Alger 1976.

**Communications :**

DERRADJI Yacine, Vous Avez Dit Langue Etrangère, Le Français en Algérie ? Université de Constantine, www.google.com.

RAHAL Safia, Maître de conférences, Département de sociolinguistique, Université d'Alger, Algérie, La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? Session 6 : Cultures et Langues, La Place des Minorités. www.initiatives.refer.org/_notes/sess6.

SEDDIKI Aoussine, Langues et Arts, Didactique des langues, Département des langues anglo-saxonnes, Faculté des Lettres, Université d'Oran Es Senia, La Réforme de l'Enseignement Scolaire et le FLE, Quelles Actions Audio-visuelles pour le Français Précoce en Algérie.

**Dictionnaires :**

Dictionnaire de linguistique par DUBOIS J. Université de Paris-X (Nanterre), GIACOMO M. Université de Paris-III, GUESPIN L. Université de Rouen, MARCELLESI C. Université de Rouen, MARCELLESI Université de Rouen, MEVEL J-P, Librairie Larousse.

Dictionnaire Dicos, Microsoft Encarta 2006.

12 Dictionnaires indispensables, Dictionnaire électronique.

Le Larousse Expression, Dictionnaire électronique.

Le Petit Robert 1, Dictionnaire alphabétique analogique de la langue française.

**Discours :**

BENBOUZID Abou Bakr, Le Ministre de l'Education Nationale s'exprimant devant les ministres de l'éducation de l'Union africaine (UA), Le 12 avril 2005, Le domaine de l'éducation, La politique linguistique d'arabisation, Algérie, www.google.com.

.

BENBOUZID Abou Bakr Le Ministre de l'Education Nationale dans une interview accordée au Quotidien d'Oran en juin 2004.

BOUTEFLIKA Abdelaziz, Président de la république, Extrait de son discours lors de son assistance au IX$^{e}$ sommet de la Francophonie, Beyrouth, Liban, 18 octobre 2002, La tardive adhésion à la Francophonie, Algérie, Données historiques et conséquences linguistiques, www.google.com.

BOUTEFLIKA Abdelaziz, Président de la république s'exprimant devant les ministres de l'éducation de l'Union africaine (UA), Le 12 avril 2005, Le domaine de l'éducation, La politique linguistique d'arabisation, Algérie, www.google.com.

**Encyclopédies :**

Algérie, Fiche pays, Rubrique "Education", Collection Microsoft Encarta 2006.

**Manuels scolaires :**

Avant – propos, Nouveau manuel de français de 2ème année secondaire, 2004 - 2005.

Sommaire, Nouveau manuel de français de 1ère année secondaire, Première édition 2005 - 2006.

**Programmes :**

Evaluation, Les recommandations, Projet de programme, 1ère année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.

Finalités de l'enseignement du français, Préambule, Projet de programme, 1ère AS, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.

Objectifs terminaux de l'enseignement du français dans le cycle secondaire, Programme de français, Enseignement secondaire, Juin 1995.

Préambule, Projet de programme, 1ère année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.

Préambule, Programme de 2ème année secondaire, Français, Commission Nationale des Programmes, Ministère de l'Education Nationale.

**Revues :**

Le français dans le monde, Novembre - décembre 2003, N° 330, Ed. CLE International, www.google.com.

La lettre, BIEF, Bureau International de l'Édition Française, www.google.com.

**Sites :**

Algerie-dz.com.

http://www.geocities.com/macosmet/algerie4.html.

HUGO Victor / 1802-1885 / Les Quatre vents de l'esprit, I, 24 / 1881, www.google.com.

Le cadre général de référence du système éducatif, Le plan d'action de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif, www.google.com.

L'enseignement des langues étrangères en France, Bienvenue au Sénat, Un site au service des citoyens, www.google.com

Les enjeux de l'apprentissage précoce, Pour un apprentissage précoce des langues, Le français dans le monde, Novembre-décembre 2003, N°330.

La déperdition scolaire en Algérie s'aggrave, Samedi 21 janvier 2006, algerie-dz.com.

Les plus belles citations de SIDONIE GABRIELLE Colette
- www.dicocitations.com-.

" La Tribune Online ", http://www.latribune-online.com/.

L'apprentissage des langues au XXI$^{ème}$ siècle, LSH Département Langues et Sciences Humaines, www.google.com.

www.meducation.edu.dz/français/cndp/nafida/nafida52/fra/.

Propositions pour une didactisation du plurilinguisme algérien, Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie, www.google.com.

**Textes PDF :**

Algérie, Rapport National sur le Développement de l'Education, 47e session de la conférence international de l'éducation, Genève, 8 - 11 septembre 2004.

BORNE Dominique, Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Inspection Générale de l'Éducation Nationale (*igen*), Programme de Travail 1997 - 1998, Thème 2 : Le Manuel Scolaire.

Conseil National Economique et Social, Rapport, Apprentissage et Formation Professionnelle ou les Transmissions du Savoir, Rencontre Internationale des Conseils Economiques et Sociaux, Caracas 1997, www.google.com.